

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIO X7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3642 du Mardi 15 Novembre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Paroisse Saint Paul de Madibou (Archidiocèse de Brazzaville)

Les chrétiens mobilisés, à l'occasion de la journée nationale de l'arbre



L'abbé Adrien Batantou plantant un arbre. (P.9)

C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale)

La malnutrition, un fléau pernicieux à combattre vigoureusement en Afrique centrale

(P.7)

Amadi Baba, président général d'Etoile du Congo

«Mission accomplie, je m'en vais...»

(P.13)

Libres propos

A propos du livre de Hugues Ngouelondelé: chercher les poux sur la tête d'un chauve

(P.4)

Mission du F.m.i au Congo

Après la chute du prix du baril de pétrole, éviter l'accumulation des arriérés et préserver les dépenses sociales

(P.3)

Partenariat Gouvernement/Total E&P Congo

TOTAL E&P Congo procède à la remise des cartes géologiques au Ministère des mines et de la géologie

Pierre Jessua remettant le document contenant les cartes géologiques au premier ministre, chef du gouvernement. (P.8)



Premières assises nationales de l'entreprise congolaise

Soutenir la création d'entreprises, en vue de garantir l'emploi des jeunes

De g. à dr: Hugues Ngouelondelé, Yvonne Adélaïde Mougany et Djibrilla Issa. (P.3)

Coup d'oeil en biais

Les personnes atteintes du V.i.h Sida menacent d'observer une grève de la faim

(P.4)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away from Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
(PADEF)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 08/2016/ PADEF/UNGP/RPM**

«Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer les comités de gestion des pilotes piscicoles dans les Départements du Niari, du pool, de la Bouenza et la Lekoumou»

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851- CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer les comités de gestion des pilotes piscicoles dans les Départements du Niari, du pool, de la Bouenza et la Lekoumou.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les ONG/Associations intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermé pour l'établissement de la liste restreinte.

2. Objectif de la mission du Consultant
L'objectif global de la mission du Consultant est d'appuyer les comités de gestion des pilotes piscicoles dans les départements du Niari et du Pool pour améliorer leurs performances.

3. Qualité et Profil du consultant

3.1 Le consultant sera une ONG de développement expérimentée, ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux.

3.2 L'ONG doit disposer de deux (2) consultants spécialisés en gestion managériale et en pisciculture.

NB: fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de 65 jours.

5. Manifestation d'intérêt

Le PADEF invite les ONG intéressées à se faire connaître et à fournir des informations (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références

concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.) Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 28 novembre 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N° 08/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer les comités de gestion des pilotes piscicoles dans les Départements du Niari, du pool, de la Bouenza et la Lekoumou».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)
Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA – Brazzaville.

Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Email : blprodercongongo@yahoo.fr

Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 11 novembre 2016

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
(PADEF)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 09/2016/ PADEF/UNGP/RPM**

«Recrutement d'un Consultant national chargé d'établir la situation de référence des futurs bénéficiaires du Centre Communautaire de Pêche d'Okombé dans le Département de la Cuvette»

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851- CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant national chargé d'établir la situation de référence des futurs bénéficiaires du Centre Communautaire de Pêche d'Okombé dans le Département de la Cuvette.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs propositions, sous pli fermé.

2. Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de la mission est de:

- Identifier les acteurs potentiels pour la mise en œuvre des activités du CCP;
- Présenter le profil des acteurs potentiels du CCP;
- Recenser les besoins en formation ciblée des acteurs;
- Proposer le plan de renforcement des capacités des acteurs potentiels;
- Etablir la situation socio-économique et anthropométrique des futures bénéficiaires du CCP;
- Renseigner les indicateurs du PADEF spécifiques au CCP.*

3. Qualité et Profil du consultant

Le consultant doit être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 au moins (DESS, Master ou équivalent) dans les domaines de la pêche et pisciculture, agroéconomie, économie rurale.

Il doit également répondre aux exigences ci-après :

- être un spécialiste dans le domaine de la pêche, ou pisciculture, ou développement rural;
- avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la réalisation des missions d'étude/enquête selon les directives des bailleurs de fonds internationaux;
- avoir une expérience dans la gestion des données;
- avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans les missions similaires;
- avoir des compétences en animation rurale ou communautaire;
- avoir une maîtrise des logiciels de traitement de l'information;

* avoir une parfaite maîtrise de la zone est un atout.
NB: fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de quarante (40) jours. Elle se déroulera en République du Congo, dans le Département de la Cuvette.

5. Manifestation d'intérêt

Le PADEF invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations (NB avec preuves à l'appui) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (copies de diplôme, CV détaillé prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, certificats/attestations concernant l'exécution des contrats analogues, etc.). Le consultant national sera recruté, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection à Titre Personnel (STP).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 28 novembre 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N° 09/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le Recrutement d'un Consultant national chargé d'établir la situation de référence des futurs bénéficiaires du Centre Communautaire de Pêche d'Okombé dans le Département de la Cuvette».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43

de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ,

derrière l'Ambassade des USA – Brazzaville.

Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Email : blprodercongongo@yahoo.fr

Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 11 novembre 2016

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS
ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DELA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE
N° _____/MFBPP/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°287/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	825 du 16-03-09	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 17.696,00m ²	KINTELE	POOL	AKIM ADJIBI
02	14884 du 08-09-16	Sect B, bloc -, Pile - ; Sup : 1.005,98m ²	QUARTIER OLLEME	PLATEAUX	ENGAMBE Michel
03	15101 du 21-10-16	Sect P10, bloc 134 ; Pile 5 (ex3) ; Sup : 176,67m ²	96, RUE NKOUMA	5-BZV	NGANONGO Evrard Silver
04	14851 du 30-08-16	Sect P13 suite, bloc -, Pile 1 ; Sup : 360,00m ²	QUARTIER ITSALI	7-BZV	NDEMBI Gilbert
05	14920 du 12-09-16	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 463,60m ²	COMMUNAUITE URBAINE D'IGNIE	POOL	OUDBAKIDI ANDA Bibitch Colombe
06	11971 du 19-02-15	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 14.567,50m ²	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	MBOLA Joseph
07	13156 du 03-09-15	Sect BS, bloc 3 ; Piles 16 et 17 ; Sup : 680,00m ²	161 ET 163, RUE BOYA	6-BZV	ELION Ciliac Félix
08	14943 du 20-09-16	Sect BD, bloc 168 (ex2) ; Pile 16 (ex26) ; Sup : 267,31m ²	16, RUE MOTABA (QUARTIER MIKALOU II)	9-BZV	MELENGA Anne
09	14535 du 27-06-16	Sect P15, bloc 112 ; Pile 7 ; Sup : 190,17m ²	28, RUE LOUTETE	6-BZV	AKOLI Reine Prudence
10	15067 du 13-10-16	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 400,00m ²	KINTELE PEAGE	POOL	ADDO Georgia Bénédicte
11	14997 du 22-09-16	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 404,40m ²	KINTELE	POOL	NGAKENI Raymond
12	14017 du 02-03-16	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 18.267,98m ² soit 1ha82a67ca	LIFOUA	POOL	AMBETO Philippe Ludovic
13	15511 du 24-10-16	Sect -, bloc -, Pile 1 ; Sup : 363,00m ²	QUARTIER MAKABANDILOU 907	9-BZV	GASSAYES BALLY Emile
14	13459 du 04-11-15	Sect P2, bloc 81 ; Pile 4 ; Sup : 312,65m ²	72, AVENUE DE FRANCE	3-BZV	KOLELA Bertille
15	14236 du 06-05-16	Sect -, bloc -, Pile 6 ; Sup : 369,00m ²	IGNIE (PK 45)	POOL	KABA Habib Nicky Hyacinthe
16	13514 du 11-11-15	Sect J, bloc -, Pile 4 ; Sup : 434,40m ²	384BIS, RUE DU RUISSEAU (QUARTIER KATA-KATA)	3-BZV	MPESE Alexandre
17	2350 du 02-04-10	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 7.503.807,00m ²	VILLAGE MBE (LA FERME)	POOL	LIZA Armand
18	14291 du 17-05-16	Sect PA, bloc 5 ; Pile 9 ; Sup : 460,33m ²	225, RUE CASE BATIGNOLLES	4-BZV	OBALL-MOND MWANKIE Gilles
19	14617 du 12-07-16	Sect -, bloc -, s 3 et 8 (ex 1 et 2) ; Sup : 800,00m ²	KINTELE	POOL	NYANGA Jacques Jean Luc
20	14614 du 12-07-16	Sect -, bloc -, Pile 12 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	NYANGA TOMA ISSONGO Hanna Gwladys
21	14208 du 29-04-16	Sect CH, bloc 35 ; Pile 9 ; Sup : 730,35m ²	MASSENGO	9-BZV	MPFOUN Pauline Laurence
22	14435 du 07-06-16	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 4.433,84m ²	VILLAGE DJIRI	POOL	MPIERE NGOUAMBA AMBILA Rudy Stephen
23	13963 du 24-02-16	Sect -, bloc -, Pile 1 ; Sup : 8.000,00m ²	VILLAGE MOUTOH (PK45)	POOL	ITOUA Léa Evelynne et Enfants
24	14300 du 18-05-16	Sect P13, bloc 253 ; Pile 16 ; Sup : 163,80m ²	44BIS, RUE MALIE QUARTIER MOUKONDO	4-BZV	OKOUANGOU Christelly Grâce
25	2955 du 29-07-05	Sect P7, bloc 40 ; Pile 20 ; Sup : 947,42m ²	PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	OHOYA ETSAKA
26	3000 du 16-08-05	Sect P7, bloc 40 ; Pile 18 ; Sup : 456,70m ²	PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	OHOYA ETSAKA
27	14082 du 30-03-16	Sect P10, bloc 3 ; Pile 3 ; Sup : 2.092,19m ²	14, RUE CABLE	4-BZV	LUBANZADIKUSA Joseph
28	14246 du 09-05-16	Sect CB, bloc 40 ; Piles 14, 15, 20 et 21 ; Sup : 1.595,54m ²	3, RUE EKONGO (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	MBONGO Henriette
29	13896 du 10-02-16	Sect -, bloc -, Pile 12 ; Sup : 354,65m ²	KINTELE	POOL	BOMANDOU Prosper
30	14441 du 08-06-16	Sect P/4, bloc 7 ; Pile 15 ; Sup : 463,18m ²	39, RUE MAYAMA	4-BZV	DOUKAGA MAKOUKA Tatia
31	14428 du 06-06-16	Sect P1, bloc 59 ; Pile 04 ; Sup : 155,52m ²	16, RUE LIKOUALA	3-BZV	GAMBI Mamadou
32	13460 du 04-11-15	Sect P7, bloc 90 ; Pile 4 ; Sup : 311,75m ²	167, RUE WINDZA	4-BZV	MASSAMBA BATABIKILA Fe-Christelle Rincia
33	3198 du 08-02-16	Sect A2, bloc 102 ; Pile 21 ; Sup : 535,09m ²	12, AVENUE DE L'OUA	2-BZV	MASSAMBA Alexia Felrine
34	3199 du 08-02-16	Sect C, bloc 80 ; Pile 1 ; Sup : 588,06m ²	18, RUE DOCTEUR CURREAU	1-BZV	MASSAMBA KOLELAS NZOUMBA Félicité
35	14590 du 08-07-16	Sect P8, bloc 21 ; Pile 13 ; Sup : 225,54m ²	35, RUE MANGUENGIENGUE	4-BZV	DOKKO Djibrine Dabo
36	14611 du 12-07-16	Sect BD4 (exBD), bloc 192 (ex7) ; Pile 3 (ex82-85) ; Sup : 897,96m ²	RUE MARCEL IBALIKO	9-BZV	NYANGA Yann Wenceslas
37	13831 du 28-01-16	Sect P1, bloc 44 ; Pile 3 ; Sup : 376,27m ²	36, RUE BANDAS	3-BZV	GOUAMBA LIBALI Severin Arnaud
38	12947 du 13-08-15	Sect P5, bloc 19 ; Pile 5 ; Sup : 441,98m ²	73, RUE ZANAGA	4-BZV	KOUMOUS Gaston
39	10176 du 26-05-14	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 50.000m ² (5ha)	VILLAGE YIE TERRE IBIMI	POOL	Société Immobilière Africaine (S.I.A), représentée par M. Said TRAD
40	13751 du 17-12-15	Sect P/4, bloc 137 ; Pile 5 ; Sup : 200,00m ²	46, RUE DES MARTYRS	3-BZV	DOUCOURE MAMADOU
41	14198 du 27-04-16	Sect P/3, bloc 75 ; Pile 7 ; Sup : 185,02m ²	105, RUE BACONGO	3-BZV	TANDIA MPALY
42	14612 du 12-07-16	Sect CH (exBG), bloc 35 ; Pile 22 (ex2) ; Sup : 446,87m ²	AVENUE DU MARCHÉ MASSENGO	9-BZV	NYANGA David Jalhet
43	15043 du 05-10-16	Sect CC, bloc 107 ; Pile 26 ; Sup : 427,48m ²	QUARTIER 906 (MASSENGO DOMAINE)	9-BZV	ROULLAT MOUEBO Leïla Aïcha
44	15044 du 05-10-16	Sect CC, bloc 109 ; Pile 17 ; Sup : 666,00m ²	QUARTIER 906 (MASSENGO DOMAINE)	9-BZV	Enfants OBOULHAS
45	14877 du 06-09-16	Sect -, bloc -, Piles 2 et 3 ; Sup : 1.726,00m ²	DJIRI MANIANGA	POOL	OWOUA-NGALA Dominique Elisabeth

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 10 Novembre 2016
L'Inspecteur Divisionnaire,
Claudio TSWELA

Mission du F.m.i au Congo

Après la chute du prix du baril de pétrole, éviter l'accumulation des arriérés et préserver les dépenses sociales

Une délégation du F.m.i (Fonds monétaire international), conduite par Mme Dalia Hakura, chef de mission du F.m.i pour la République du Congo, a séjourné à Brazzaville, du 27 octobre au 7 novembre 2016, pour une mission dont l'objectif était d'examiner les développements macroéconomiques en 2015 et 2016 et les perspectives de 2017, notamment la réponse du gouvernement à la chute du prix du baril de pétrole. «*Dans un contexte de contraintes budgétaires strictes, la mission exhorte l'adoption de plans de dépenses réalistes, pour prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés, tout en préservant les dépenses sociales et le financement de la contre-partie des projets de développement*» a, entre autres, recommandé la mission du F.m.i.

Quelle est la réponse du gouvernement congolais à la chute du prix du baril de pétrole? C'est ce que l'équipe du F.m.i, conduite par Mme Dalia Hakura, est venue voir à Brazzaville. Son constat? «*L'économie de la République du Congo reste durement touchée par la baisse des prix internationaux du pétrole. La croissance économique a ralenti à 2,3% en 2015 et serait encore plus faible, en 2016*». L'inflation des prix, qui a atteint 4% en juillet 2016, devrait ralentir, pour se situer à 2,5%, à moyen terme. La dette publique a dépassé les 70% du P.i.b. à la fin de 2015, dépassant le critère de convergence de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale). La persistance des dépenses élevées avec un recours

accru aux fonds de réserves internationales et les dépôts du gouvernement a provoqué leur baisse. Malgré quelques efforts d'assainissement, le déficit budgétaire a dépassé les 18,5% du P.i.b (Produit intérieur brut), en 2015, soit une augmentation de 10% du P.i.b par rapport à 2014. Face à ce constat, la délégation du F.m.i propose au gouvernement un ajustement budgétaire plus accru, l'adoption de plans de dépenses réalistes, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des dépenses d'investissement. Il est aussi demandé au gouvernement d'avoir une stratégie claire pour le remboursement des arriérés, parallèlement à l'amélioration du climat des affaires, telle que le renforcement de la gouvernance et de la transparence, et l'amélioration



Mme Dalia Hakura (au milieu) pendant son point de presse.

de l'accès aux financements, pour soutenir le développement et la diversification du secteur privé. Mais, la délégation du F.m.i s'est félicitée de l'accent mis par le gouvernement sur la mobilisation des recettes non-pétrolières, par l'élargissement de l'assiette fiscale, en procédant à un examen systématique et à une élimination sélective des exonérations fiscales. Signalons que durant son séjour, l'équipe du F.m.i a eu, successivement, des rencontres avec le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Calixte Ganongo, ministre des finances, du budget et du portefeuille

ka-Babakas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration, les hauts fonctionnaires de la Direction nationale de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), des représentants du parlement, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement. Ces rencontres ont, principalement, porté sur l'évaluation des effets macro-économiques de la baisse des prix du pétrole et les mesures à court et moyen terme qu'il convient de prendre, pour préserver la stabilité macro-économique et la viabilité de la dette, ainsi que les réformes structurelles qui conviennent d'opérer, pour promouvoir une croissance soutenue et inclusive, afin de réduire la pauvreté.

Philippe BANZ

Premières assises nationales de l'entreprise congolaise

Soutenir la création d'entreprises, en vue de garantir l'emploi des jeunes

A l'initiative d'Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, les premières assises nationales de l'entreprise congolaise se sont tenues du 8 au 9 novembre 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, sur le thème: «*Emergence économique et développement de l'entreprise*». Ouvertes par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, en présence de la ministre Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, de quelques membres du gouvernement, de Djibrila Issa, représentant-résident de la Banque mondiale au Congo, les premières assises nationales de l'entreprise congolaise ont été honorées par la participation de Mme Sabine Laruelle, ministre honoraire belge des petites et moyennes entreprises, des indépendants, de l'agriculture et de la politique spécifique.

Dans son allocution de circonstance, Mme Yvonne Adélaïde Mougany a indiqué que ces assises ont comme objectif de poser les bases solides de ce que sera l'entreprise de demain, avec le concours de l'Etat et des partenaires au développement. «*Ces travaux s'inscrivent dans la démarche du plan Congo émergence 2017-2036 qui va servir de base à l'élaboration d'un plan d'action intitulé: «Congo entrepreneurial et émergence 2025»*», a-t-elle affirmé. Ouvrant les travaux, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a salué ce rendez-vous des entrepreneurs, qui rentre dans le droit chemin du projet de société du Président de la République. «*La marche vers le développement*». Pendant deux jours, près de 500 participants représentant les administrations publiques, les entreprises privées, les cabinets



Yvonne Adélaïde Mougany.

conseils et autres professions libérales, la société civile intervenant dans le domaine de l'entrepreneuriat, ainsi que les porteurs d'idées et les promoteurs de projets d'entreprise ont planché aux côtés des éminents spécialistes du monde



Les participants à la cérémonie d'ouverture.

des affaires venus de l'étranger, afin de poser le diagnostic des maux qui entravent le décollage des petites et moyennes entreprises, des petites et moyennes industries au Congo. Ils ont été édifiés, à travers cinq panels qui ont suivi une leçon inaugurale présentée par Djibrila Issa, suivie d'une plénière spéciale. L'exercice de la leçon inaugurale a consisté à passer en revue les atouts et les opportunités de leurs mises en œuvre, du point de vue de l'inclusion de l'entrepreneuriat et de l'entreprise du Congo, en partenariat avec la Banque mondiale. Les cinq panels ont développé des thématiques autour des thèmes comme: «*Découvrir et mobiliser les talents et les vocations pour la création d'entreprise*»; «*Impulser et diffuser l'esprit d'entreprise chez le jeune et la femme*»; «*Exploiter les opportunités de la diversification économique, en vue de la création et du développement d'entreprise*»; «*Assurer un cadre*

fiscal incitatif, prévisible et durable pour l'entrepreneur»; «*Vulgariser les sources de financement pour la création et le développement d'entreprise*». Le panel 3 a abordé la problématique intitulée: «*Exploiter les opportunités de la diversification économique et du développement des entreprises*», développée par deux diplomates, Mmes Saskia De Lang et Stéphanie Sullivan. Cette problématique a porté sur l'étude et les nouvelles formes de création d'entreprises, pour un secteur privé novateur et dynamique au Congo. Tous ces panels, à la fois actuels, instructifs et proactifs, animés par des intervenants de haut niveau, avec des invités spéciaux venus d'Europe et d'Afrique, dont Mme Sabine Laruelle, qui a invité les participants à s'inspirer de l'expérience belge en matière de création d'entreprises, étaient des espaces de débat, de dialogue, de connaissances approfondies et

Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

Le recensement des agents civils de l'Etat a bien démarré sur l'ensemble du pays

Lancé, officiellement, le lundi 31 octobre 2016, lors d'une cérémonie à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, à Brazzaville, par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, en présence du ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Aimé Ange Wilfrid Bininga, du député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Nguélonélé, des membres du gouvernement, de nombreux invités et des fonctionnaires de l'Etat congolais, le recensement général des agents civils de l'Etat suit son cours normal, sur toute l'étendue du territoire national.



Les quelques membres du gouvernement présents au lancement officiel.

Exercice qui a déjà eu lieu dans le passé, mais avec des résultats peu satisfaisants, le nouveau recensement des agents de l'Etat va permettre de tirer les leçons des manquements observés dans le passé. Cette opération vise la maîtrise des effectifs de la Fonction publique et permettra de contribuer à l'assainissement des finances publiques, par la maîtrise de la masse salariale, de planifier, de façon prévisionnelle, les besoins en ressources humaines des administrations publiques; d'assurer une plus grande transparence et une équité dans la gestion des carrières des fonctionnaires et d'automatiser l'admission à la retraite.

Pour le Premier ministre Clément Mouamba, l'opération de recensement engage le Ministère de la Fonction publique à l'efficacité en matière de gestion des ressources humaines de l'Etat, «*pour que notre administration ne soit pas la cour de récréation des agents mal dénombrés, absentéistes et mal utilisés. L'heure a sonné pour qu'on sache, avec précision, le nombre exact des fonctionnaires dans toutes catégories de la Fonction publique, à une date donnée. Maîtriser le nombre de fonctionnaires est une exigence de bonne gouvernance aux vertus multiples, en plus de la sécurisation assurée aux agents eux-mêmes, pendant et après leur carrière*», a-t-il indiqué. Dans sa présentation technique, le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a rappelé que cette approche a fait l'objet d'une expérimentation réussie à 100%, dans le département des Plateaux, choisi comme département-pilote, dans une phase silencieuse. Partant de cette expérience, le recensement actuel se fait en deux phases: la première est celle de l'identification. La deuxième sera celle de l'enrôlement biométrique. Elle conduira, à terme, à la délivrance des cartes professionnelles, à l'informatisation du fichier et, postérieurement, à la mise en place d'un système de pointage de présence dans chaque lieu de travail. Le recensement est effectué par les fonctionnaires eux-mêmes. Les responsables à différents niveaux de la hiérarchie interviendront dans le processus de recensement, en validant les fiches signées par les agents recensés. Ces derniers sont recensés sur les lieux de travail. Aux fonctionnaires absentéistes, l'heure est au ressaisissement. «*C'est, de tout point de vue, une approche crédible qui doit conduire à des résultats dignes de foi. C'est pourquoi, je vous engage tous à prendre la mesure de vos responsabilités, instruire vos collaborateurs, de manière à ce que cette opération soit exhaustive et fiable*», a lancé le Premier ministre, aux responsables administratifs.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

d'apprentissage, pour faire jouer à l'entreprise congolaise, un rôle important dans la croissance de l'économie nationale. Ce faisant, les organismes comme le Fida (Fonds international du développement agricole) et bien d'autres sont là pour accompagner le développement de l'entreprise congolaise. Marquées par une ambiance animée et le cosmopolitisme des participations, les premières assises de l'entreprise congolaise ont connu un succès indéniable, ouvrant ainsi l'espoir d'un meilleur avenir de l'entreprise congolaise. Des recommandations ont été formulées sur les grandes options de la future politique entrepreneuriale gouvernementale, dans le

cadre de l'atteinte de l'objectif de l'émergence d'ici à 2025. Il s'agit de l'institutionnalisation biannuelle de ces assises, afin de donner un coup de pouce et booster le secteur privé, grâce à l'accession des entreprises aux sources de financement. Clôturant les travaux, Mme Mougany a promis que les conclusions de ces assises seront transmises au gouvernement de la République, pour en faire bon usage. Ainsi, l'on peut noter que les prochaines assises de l'entreprise congolaise se tiendront en novembre 2018.

Pascal BIOZI KIMINOU

Coup d'oeil en biais

Messes d'action de grâce en mémoire du fondateur du M.c.d.d.i, Bernard Kolélas
Décédé à Paris (France), le 12 novembre 2009, à l'âge de 76 ans, l'ancien Premier ministre Bernard Kolélas, ancien maire de Brazzaville, fondateur du M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), était au cœur des souvenirs de ses militants et sympathisants. Ce faisant, Euloge Landry Kolélas, actuel ministre du commerce extérieur et de la consommation, président du M.c.d.d.i, parti membre de la majorité présidentielle, avait convié les siens à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, dimanche 13 novembre 2016, à 14h, pour une messe d'action de grâce en mémoire de son défunt père, Bernard Kolélas. Autour de lui, il y avait des collègues du gouvernement, comme le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, le ministre Calixte Ganongo, le ministre Hellot Matson Mampouya, des dirigeants du M.c.d.d.i, des amis, etc. Pour sa part, son frère aîné, Guy-Brice Parfait Kolélas avait convié ses amis de l'opposition, à la même date et à la même heure, à la Paroisse Saint Pierre Claver de Baongo, également pour une messe d'action de grâce. On pouvait relever la présence de Charles Zacharie Bowao, Claudine Munari, Michel Mampouya, Anguio Nganguia-Engambé, Paul-Marie Mpouélé, etc.

La recherche de Ntumi dans le Pool va-t-elle tourner contre les populations?
Dans les quartiers de la banlieue Sud de Brazzaville, notamment entre Madibou, Nganga-Lingolo, Samba Alphonse, etc, privés d'électricité depuis quelques jours, les populations sont inquiètes des patrouilles de police, qui procèdent à des arrestations, dès la tombée de la nuit, à partir de 19h. Ces interpellations seraient justifiées par la recherche de Ntumi, créant ainsi un climat de psychose au sein des populations. Par ailleurs, les gens sont ahuris de voir aussi que les camions de la force publique ramènent du Pool, des objets de pillage (appareils électroménagers particulièrement) jusqu'à Nganga-Lingolo, avant de les rembarquer dans des véhicules personnels ou taxis, pour tromper la vigilance de la sécurité publique dans la ville. Ces faits inquiètent les populations qui se demandent si les mandats d'arrêts lancés contre Ntumi et ses proches se transforment en une perte de droit pour les populations du Pool.

Le C.f.c.o paralysé pendant près de deux mois, après la destruction d'un pont
En dépit de ce qui se dit et se fait à Brazzaville pour lutter contre eux, les groupes armés sous la mouvance de Ntumi, dans le département du Pool, continuent de semer l'insécurité et de poser des actes contre l'Etat, par la destruction des biens publics. Depuis le vol des explosifs T.n.t au chantier des sociétés Razel et Dragages, vers le village Yangui, dans le district de Kinkala, ils multiplient les tentatives de destruction de la voie ferrée. La Force publique ne pouvant déployer ses agents tout au long du chemin de fer, dans son parcours du Pool, les groupes armés ninjas-nsiloulous croient tenir, de ce fait, une aubaine pour saccager le C.f.c.o et asphyxier ainsi la capitale, Brazzaville. Ils ont déjà endommagé un dalot et, la semaine dernière, un pont entre Loutété et Loulombo. Selon la direction générale du C.f.c.o, la réparation de ce pont peut prendre 45 jours et comme les travaux ne démarrent de sitôt, on peut penser que le C.f.c.o est paralysé pour au moins deux mois, dans son trafic entre Pointe-Noire et Brazzaville. Le gouvernement a pris des dispositions, pour sécuriser les ouvrages de franchissement sur la route nationale n°2 et sur la route lourde Pointe-Noire/Brazzaville. Mais, certains s'interrogent sur la facilité avec laquelle les groupes armés opèrent, en dépit de la présence de la Force publique dans le Pool.

Les personnes atteintes du V.i.h Sida menacent d'observer une grève de la faim
Les personnes atteintes du V.i.h Sida estiment être en danger, à cause de la situation anormale qui prévaut à la centrale d'achat des A.r.v. (Anti rétroviraux). Cela fait quatre mois qu'il y a rupture des stocks. Trop, c'est trop, pensent les malades. Le risque de nombre d'entre eux est grand de couper leur traitement. Or, leur vie dépend de ce traitement. Par le truchement du Renap (Réseau national des positifs du Congo), les personnes atteintes donnent deux semaines au gouvernement pour approvisionner la centrale d'achat des A.r.v, sinon, ils vont faire entendre leur voix et, au besoin, déclencher la grève de la faim, pour faire observer le droit au traitement régulier par les A.r.v.

Un taxi fauche un motocycliste et termine sa course dans un magasin
Un taxi a fauché un motocycliste, à hauteur de l'ex-Cinéma ABC, sur l'avenue des Trois Martyrs, à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Puis il a terminé sa course dans un magasin, détruisant une partie du mur. Cela s'est passé samedi 12 novembre 2016, à 11h08. Le chauffeur roulait à vive allure, en provenance du rond-point Moungali. Etait-il ivre? On n'en sait rien. Heureusement, il n'y a pas eu de victimes. Mais, les dégâts matériels sont importants. La cabine de la voiture est irrécupérable. La brigade de la circulation frontrière devrait mettre hors d'état de nuire les chauffards inconscients.

L'avenue Maya-Maya a indisposé riverains et passants!
Aussi curieux que cela puisse paraître, l'avenue Maya-Maya, à la lisière de Moungali, le quatrième arrondissement et Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, était devenue un ruisseau, le jeudi 10 novembre 2016. Les eaux ont envahi, également, certaines parcelles voisines. Et pourtant, il n'avait pas plu ce jour-là, et aucun tuyau de la S.n.d.e perforé n'a été signalé, et les caniveaux bouchés, mais l'avenue était inondée. Des eaux coulant, sans qu'il pleuve, cela n'avait jamais été vu dans le quartier et cette route goudronnée. Cela est impensable. Des crédules ont vite affirmé que ces eaux provenaient de la morgue municipale, située en amont du quartier. Or, la morgue était fermée, pendant cette période. Mieux, c'est entre 8h et 11h que s'effectue le lavage des corps à la morgue. Or, le phénomène s'est passé la nuit. En tout cas, le mystère demeure sur l'origine des eaux qui ont indisposé passants et riverains sur l'avenue Maya-Maya.

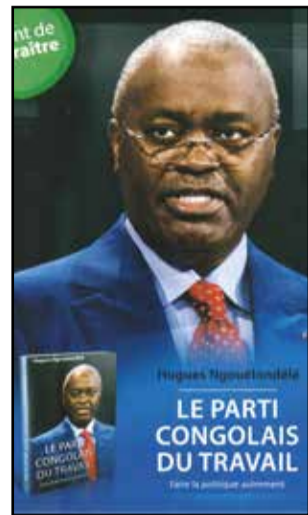
Libres propos

A propos du livre de Hugues Ngouelondélé: chercher les poux sur la tête d'un chauve

«Shame!», disent les Anglophones. «Honte!». Honte aux contempteurs de l'écrivain Hugues Ngouelondélé, qui se sont livrés à un spectacle insipide sur Télé-Congo, dimanche dernier, dans l'émission Pacifica de Jean Obambi. Une émission qui se voulait une réplique à celle du dimanche précédent, à laquelle participait l'auteur du «P.c.t, faire la politique autrement».

Tout avait été mis en œuvre par la chaîne nationale pour amener le chaland. Coup de pub réussi. J'y ai moi-même succombé. À mes dépens, parce que je m'attendais à la présentation, en grande pompe, d'un contre-livre à celui de Hugues Ngouelondélé: «Le P.c.t, faire la politique autrement». Ce titre, il est vrai, n'a pas de valeur heuristique particulière, mais permet à l'auteur de toucher du doigt une réalité susurrée par tout le monde. En effet, le 9 octobre dernier, Hugues Ngouelondélé a présenté au public son livre qui est, au fond, un constat de bon sens sur un parti phagocyté par l'incurie de sa direction. Il ne le dit pas en ces termes, mais c'est ce qui transparaît clairement. Mais au-delà du P.c.t, qui est un cas topique, ce livre s'adresse aussi aux autres partis de l'échiquier politique, traversés par les mêmes problèmes. Tous, en effet, sont confrontés à la même interrogation: comment se renouveler pour faire face aux enjeux du 21^{ème} siècle, tout en se débarrassant des contentieux non résolus du siècle dernier? Au lieu de se livrer à une vraie critique du livre incriminé, certains invités de l'émission Pacifica ont choisi les attaques ad hominem odieuses et d'une brutalité qui n'honorent pas leurs auteurs. Il

n'est pas nécessaire d'user d'un stock de mots et de lieux communs injurieux et désinvoltes. Pendant près de 75 minutes, rien sur le livre. C'est l'exemple patent de l'appauvrissement de la parole politique chez nous. Comme d'autres téléspectateurs, j'ai ingurgité une émission insipide. Les gestulations frivoles des contradicteurs de Hugues Ngouelondélé ont mis à nu le déclinisme du Parti congolais du travail. La riposte médiatique, en lieu et place d'un livre-représailles, est l'expression morbide du déclin du P.c.t. Les vraies batailles d'idées qui firent la force de ce parti ont, désormais, disparu, laissant la place à la vacuité de la pensée unique. Il faut arrêter les querelles de chiffonniers et renouer avec la discussion, au sens de justification argumentée. C'est ce à quoi nous invite Hugues Ngouelondélé, pour qu'on «*débâtie enfin sur l'essentiel, du côté des hauts, donc du côté des profondeurs, loin des territoires nauséux, aux abords du degré zéro de la politique*», pour citer mon confrère Rock Kimia. Faut-il laisser le navire chavirer? Devant la dévastation de son parti désemparé face aux mutations contextuelles, Hugues Ngouelondélé suggère de le réinventer. Il a pris la parole, non



La couverture du livre.

pour défendre sa propre cause, mais pour exprimer le point de vue de ceux qui pensent que le Parti congolais du travail doit se reformer, se remettre en question pour une action performative déterminée. C'est un discours épideictique. À l'évidence, ce livre de Hugues Ngouelondélé ouvre une nouvelle séquence politique. Pour ceux qui l'ont mal lu, il sonne comme l'oraison funèbre d'un parti au fort potentiel, mais paradoxalement en déliquescence avancée. Apologétiques d'un ordre désuet, les contempteurs aporétiques de ce livre ont brillé par leur déraison. Hugues Ngouelondélé, c'est le courage politique assumé face à la poltronnerie, à l'hypocrisie et aux calculs politiques ambiants. C'est pour cette raison que je soutiens cette démarche salutaire pour un parti phagocyté par l'incurie de ceux qui ont la charge de le diriger. On ne trouve pas

d'attaques frontales ou personnelles dans le livre de Hugues Ngouelondélé. Ce qui dérange les caciques du parti, qui ont envoyé au front leurs porte-flingues aux pétards mouillés, c'est l'inquiétude exprimée par l'auteur devant le crépuscule sans gloire de ce parti. Atone devant les tragédies existentielles qui rythment la vie des populations, le P.c.t retrouve la voix pour vouer aux gémonies l'auteur d'une œuvre de rédemption. «Faire la politique autrement» est, au fond, l'expression du désenchantement d'un militant, accablé par la lente agonie de son parti. Il ne faut se cacher derrière son petit doigt. Amorphe, le Parti congolais du travail ne donne aucune réponse satisfaisante sur les grands enjeux de l'heure. Amorphe, il l'est face aux comportements déviants de ses membres qui défraient la chronique par leurs turpitudes; amorphe aussi parce qu'il est muet sur le chômage, la corruption, la violence. Aucune publication d'envergure pour exprimer la position du parti sur ces grandes préoccupations. Face à cette démission, il faut agir avant qu'il ne soit trop tard. C'est ce que suggère Hugues Ngouelondélé. Le reste, c'est chercher les poux sur la tête d'un chauve. Au final, les contradicteurs d'un jour de l'auteur ont perdu toute rationalité. La passion a déréglé leur raison. On attendait plus de ces «éminents» membres du Parti congolais du travail.

MFUMU DI FUA
DI SASSA
Télespectateur

Commentaire

Qu'a dit l'abbé Jonas Koudissa qui fait sursauter le portail242.com?

Le site Internet Portail242.com a publié un article signé de sa rédaction et intitulé: «Congo-Brazzaville: les évêques du Pool montrent leur connivence avec le pasteur Ntumi». Nous avons consulté cet article le vendredi 11 novembre 2016, sur ce site et grande a été notre désolation de relever la charge haineuse et le tribalisme qui le caractérisent. On se demande ce que vise le fait de qualifier de «complot» le discours des hommes d'Eglise. Dans le titre, l'article parle des évêques, mais dans son contenu, il commente l'interview de l'Abbé Jonas Koudissa à Rfi, en lui attribuant ce qu'il n'a pas dit.

L'abbé Jonas Koudissa n'a pas demandé de dialogue avec Ntumi, mais plutôt avec le reste de la classe politique et la société civile; il n'exige pas la libération des prisonniers politiques, mais plutôt qu'ils soient libérés, si la justice ne trouve pas de motif pour les garder en prison. Qu'y a-t-il du mal à dire cela? Ce qui est surprenant, c'est que la rédaction de Portail242.com reconnaît que «le dialogue a toujours fait partie de la culture politique et sociale de notre pays. Le président de la République en est lui-même un fier artisan». Où est donc «le complot»? Le Portail242.com s'échine même à vouloir diviser les évêques sur des bases ethniques. Franchement, ce ne sont pas ces réactions à fleur de peau,

encore moins la haine et le tribalisme contre les évêques, qui feront le succès de la politique du pouvoir. En tant qu'organe d'information, Portail242.com devrait avoir comme préoccupation de mieux faire comprendre à ses lecteurs les événements qui se produisent dans le pays, au lieu de sursauter à chaque fois qu'un compatriote intervient sur R.f.i, parce qu'il ne partage pas son point de vue, et de voir des complots partout. En démocratie, le débat, c'est argument contre argument, dans le respect des opinions des autres. Mais, on ne peut pas accuser les concitoyens dont on ne partage pas les points de vue, d'être dans des complots. C'est un retour inacceptable à l'intolérance politique qui a caractérisé le parti unique, avec des consé-

quences désastreuses sur la Nation, à cause des exécutions au petit matin de personnes accusées de complot, à l'issue de procès politiques dont les verdicts étaient fixés d'avance. Le pays a tourné cette douloureuse page qui a duré près de trois décennies et il ne sert à rien de se débattre comme un beau diable dans un bénitier, pour vouloir l'y ramener. Il est clair que sur les événements du Pool, l'Abbé Jonas a exprimé un point de vue dont il est parfaitement conscient qu'il n'est pas partagé par certains de ses compatriotes. A eux d'aller s'exprimer sur R.f.i, pour le prendre à contre-pied, s'ils le souhaitent. Personne ne les y empêche, au lieu de passer le temps à monter des cabales contre les autres, en parlant de complot. Autre chose, il est surprenant de continuer à faire le reproche à l'Eglise de se mêler de politique. La rédaction de Portail242.com ne voit-elle pas les prises de position des évêques en République Démocratique du Congo? A mon avis, elle devrait même féliciter les évêques du Congo-Brazzaville, pour leur modération, quand on sait que ceux-ci n'expriment que des positions de principe, en rappelant, par exemple, l'importance du dialogue. Ils sont, d'ailleurs,

critiqués par des chrétiens qui pensent qu'ils devraient affirmer des positions bien plus tranchées que celles-là, au regard des situations politiques qui affectent dramatiquement la vie des populations. La haine et le tribalisme sont des poisons qui ne font pas que des victimes innocentes, ils finissent par emporter leurs propres auteurs. L'Eglise continuera à conscientiser les âmes pour leur salut, à travers le travail de ses humbles pasteurs, en allant jusqu'à exercer son magistère dans le domaine politique, qui n'est pas l'exclusivité des dirigeants politiques. Vous aurez beau gifler ces pasteurs sur la joue gauche, ils vous tendront encore la joue droite, sans se lasser de faire leur travail pastoral. Nos amis de Portail242.com ne devraient pas ignorer que la Constitution congolaise interdit «toute incitation à la haine ethnique» (Article 13) et que «tout citoyen a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion par la parole, l'écrit, l'image ou par tout autre moyen de communication...» (Article 25), dans le respect, bien évidemment, des lois du pays.

Joël NSONI

Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Le Premier ministre Clément Mouamba a lancé les activités des Cefa

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a procédé, mercredi 9 novembre 2016, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, au lancement officiel des activités de formations qualifiantes dans les Cefa (Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage). La cérémonie s'est déroulée au Cefa situé dans l'enceinte du Lycée Technique du 1^{er} Mai, à Bacongo, le deuxième arrondissement de la ville-capitale, en présence des membres du gouvernement, de l'ambassadeur de France, de l'administrateur-maire de Bacongo, du directeur de l'A.f.d (Agence française de développement), du représentant de la Bad (Banque africaine de développement), etc.



Clément Mouamba (à dr.), après la coupure du ruban symbolique.

À la suite d'un accord signé en 2006 avec la Banque africaine de développement, trois Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage ont pu voir le jour: le Cefa des métiers de services de Brazzaville; le Cefa des métiers de service de Pointe-Noire et le Cefa des métiers ruraux de Dolisie. Le lancement fait par le Premier ministre concerne donc les trois Cefa.

Après le mot d'accueil de Mme Simone Loubienga, administrateur-maire de Bacongo, le coordonnateur du projet, François Sita, présentant ledit projet, a rappelé les grandes orientations gouvernementales, en matière d'éducation et de formation professionnelle.

Le projet avec la Bad, signé pour une durée de cinq ans, pour le compte du Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire, dans le cadre du Projet d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés (Parsegd), a porté sur l'appui à la création de trois Cefa. Une étude d'envergure nationale, intitulée: «Portrait des secteurs», avait permis d'identifier les métiers

présents ou futurs à créer, afin de répondre au plus près à la demande socioprofessionnelle du Congo. C'est ainsi que les trois Cefa ont été retenus.

Par contre, le projet de l'A.f.d, dont l'accord a été signé en 2007, s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui à la refondation du système d'éducation et de formation (Parsef), et va porter, pour sa part, sur la construction de deux Cefa: celui des métiers du bâtiment, à Brazzaville, et celui de la maintenance industrielle, à Pointe-Noire.

Les Cefa sont des établissements professionnels fonctionnant en alternance avec le secteur productif. Ils sont placés sous la tutelle du Ministère de l'enseignement technique et formeront, principalement, des ouvriers qualifiés. Ils fonctionnent comme des entreprises éducatives et un dispositif de formation alternée est mis en place, en concertation avec les entreprises qui accueillent les stagiaires dans le système productif. Trois missions essentielles sont accomplies au sein des Cefa:

- mission de formation professionnelle initiale qui s'inscrit

dans la continuité du primaire pour des élèves qui souhaitent acquérir des compétences et un diplôme professionnel, afin d'entrer dans la vie active ou de poursuivre leurs études au-delà du Cap (Certificat d'aptitude professionnelle);

- mission d'insertion dans la vie professionnelle des jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualification professionnelle et qui, à l'issue de leur formation, recevront un certificat qui attestera leurs acquis des bases d'un métier;

- mission d'appui aux entreprises dans le perfectionnement technique des ouvriers et employés, mais également par la mise à disposition des ressources technologiques du Cefa.

Pour le représentant du groupe de la Bad, Nouridine Kane Dia, contrairement aux projets classiques, le Parsegd a choisi une approche innovante d'intervention qui a démontré son efficacité dans d'autres pays. «En chassant les modèles classiques d'enseignement technique et de formation professionnelle, celle-ci accorde une place centrale à la qua-

lification et à l'apprentissage avec l'objectif de former et de qualifier, d'une part; et d'être sûr que cela correspond aux besoins des entreprises, d'autre part. avec 7 apprentis sur 10 qui trouvent un emploi durable à la fin de leur formation, selon l'expérience internationale», a-t-il dit.

L'ambassadeur de France, Jean-Pierre Cocheri, a rassuré la partie congolaise de l'engagement de la France à soutenir le développement du Congo. Pour sa part, le Premier ministre, chef du gouvernement a indiqué que l'apprentissage permet de réorienter la formation de l'éducation de nos pays vers la formation qualifiante, afin de permettre, demain, le développement effectif d'égalité de chance pour nos jeunes. L'apprentissage est, incontestablement, un outil d'insertion professionnelle performant qui doit être mis au service des jeunes, afin qu'ils puissent conquérir leur autonomie, en apprenant un métier.

Pascal-Azad DOKO

Ministère délégué chargé des relations avec le parlement

Désormais, des points focaux dans différents départements ministériels

L'une des missions cardinales du Ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le parlement, est d'œuvrer à la stabilité des relations entre les pouvoirs exécutif et législatif. Pour y parvenir, il a pensé utile d'avoir des relais dans les différents départements ministériels. C'est dans ce contexte que le ministre chargé des relations avec le parlement, Digne Elvis Tsalissan, a organisé, vendredi 4 novembre 2016, au Ministère des affaires étrangères, à Brazzaville, une réunion de prise de contact avec les délégués des différents départements ministériels, désignés comme points focaux, dans le cadre de la collaboration avec le parlement.



Digne Elvis Tsalissan-Okombi.

Pour Digne Elvis Tsalissan-Okombi, les relations entre les institutions constitutionnelles doivent faire l'objet d'une collaboration parfaite, afin de faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement. Le Ministère délégué en charge des relations avec le parlement joue le rôle d'interface entre le gouvernement et le parlement, en vue de répondre aux exigences démocratiques liées à la stabilité des institutions et à l'établissement de l'Etat de droit, pour un développement harmonieux et durable du Congo. Il participe également à l'organisation du travail gouvernemental et joue un rôle central dans la coordination du programme législatif du gouvernement; la médiation entre les ministres et les parlementaires; le processus de suivi de l'action du législatif.

Dans son fonctionnement, le Ministère délégué en charge des relations avec le parlement dispose d'une structure administrative et technique dénommée: «Direction des relations avec le parlement» (D.r.p), créée par décret n°99-214 du 31 octobre 1999. Ainsi donc, le suivi de la procédure législative exige de disposer, à la fois, d'un personnel technique de qualité à même de percevoir et d'anticiper les crises institutionnelles et disposant de relais au sein des autres départements ministériels pouvant agir en temps réel. Composé de deux chambres, l'assemblée nationale et le sénat, le parlement de la République dispose, respectivement, de sept et six commissions permanentes qui tiennent leurs travaux respectifs. Le gouvernement y déploie un personnel chargé de suivre les affaires parlementaires, pour disposer d'informations utiles, de les analyser et d'en dresser rapport au Premier ministre, chef du gouvernement. Cette tâche ne peut bien s'accomplir sans la combinaison des compétences transversales au sein du gouvernement. Au regard de ce qui précède, l'intérêt des points focaux s'avère indispensable à leur mission. Ce faisant, le ministre Okombi-Tsalissan a demandé aux points focaux d'assurer, de manière efficace et harmonieuse, la coordination de la gestion du programme législatif et des dossiers du gouvernement. Ce qui implique le suivi du contrôle parlementaire, l'étude et l'enrichissement des projets de loi ainsi que diverses médiations intervenant tout au long de la procédure législative. Il s'agit aussi de faciliter les contacts rapides et en temps réel, entre les experts des différents départements ministériels concernés, pour traiter, parfois dans l'urgence, un dossier particulier qui exige l'intervention du Ministère délégué en charge des relations avec le parlement; créer et renforcer l'esprit d'équipe et de solidarité entre les experts des différents ministères dans le secteur des relations avec le parlement.

Comme on peut le constater, cette initiative du ministre Okombi-Tsalissan marque le début d'une collaboration harmonieuse dans la gestion des relations entre le gouvernement et le parlement et le suivi des affaires parlementaires.

Pascal Azad DOKO

Coopération Congo-Chine

Vers la création de la zone économique spéciale de Pointe-Noire

Jean-Jacques Bouya, ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux, coordonnateur de la mise en œuvre des actions de suivi du F.c.s.a (Forum sur la coopération sino-africaine pour l'Afrique centrale), représentant le gouvernement, a eu une séance de travail, à son cabinet, à Brazzaville, lundi 7 novembre 2016, avec une délégation d'experts chinois, conduite par Jian Qu, vice-président de l'Institut chinois de développement, venue récolter les dernières données de la zone économique spéciale de Pointe-Noire et résoudre les problèmes des investisseurs, afin de finaliser leurs études. Jian Qu s'est dit confiant pour le développement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.



Jean-Jacques Bouya posant avec la délégation d'experts chinois.

Venue au Congo sur invitation du gouvernement, la délégation chinoise, forte d'une vingtaine de chercheurs, de planificateurs ainsi que du représentant du Fonds de développement sino-africain, a travaillé avec quatorze départements ministériels ainsi que des opérateurs économiques congolais, pour collecter les dernières informations relatives à la réalisation de l'étude de faisabilité, en vue de la construction des infrastructures routières de la Z.e.s de Pointe-Noire. «Nous avons pu rencontrer les entreprises installées au Congo et nous avons appris qu'elles ont un

besoin très urgent au niveau de la zone spéciale de surveillance et à la douane. Notre soucis se focalise sur les questions liées à la fiscalité», a déclaré Jian Qu. Par ailleurs, le vice-président de l'Institut chinois de développement a rappelé qu'il y a plus de 30 ans que la Chine a lancé les zones économiques spéciales. «Notre objectif consiste à combiner les expériences de la zone de l'Asie de l'Est avec votre situation locale globale, dans le domaine du développement économique. Je suis très confiant que votre pays aura des résultats fructueux dans le développement des zones économiques spéciales»,

a-t-il confié. De son côté, Jean-Jacques Bouya a relevé que les zones économiques spéciales représentent, pour le gouvernement, un projet d'intérêt majeur dans notre pays, parce que «la diversification de notre économie, la création des opportunités d'emplois, la réduction du chômage, la réduction de la pauvreté, l'amélioration du cadre de vie passent par là et surtout avec la mise en place du dispositif attractif important». Le ministre Bouya est confiant qu'avec ces

zones, le pays peut «assurer la promotion effective des investissements étrangers et aussi directs».

Ce faisant, le ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux a annoncé que le gouvernement s'emploie à rendre disponible le site devant abriter le chantier de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. «Nous vous réitérons la disponibilité de la partie congolaise à travailler et à vous accompagner dans la mise en œuvre de ce projet important

par la finalisation de cette étude tant attendue. Le gouvernement congolais vous donnera un site que vous allez visiter. Nos experts mettront à votre disposition toutes les informations concernant les autres zones économiques potentielles programmées par le gouvernement congolais», a fait savoir Jean-Jacques Bouya, à l'endroit de la délégation chinoise.

Signalons que pendant leur séjour de travail dans le pays, les

experts chinois se sont rendus à Pointe-Noire, en compagnie des cadres du Ministère de l'aménagement du territoire et des grands travaux, pour recueillir les données nécessaires à l'aboutissement du projet, notamment les études sur les voies d'accès, puisque les études de faisabilité de cette zone étaient déjà bouclées.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Sopric, vous propose une gamme de savon fabriquer au Congo avec des matières de qualités.



SOPRIC
SOCIÉTÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE DU CONGO

Ba savons ya Ekolo

Des savons de beauté frais et parfumés respectueux de votre peau.

Des savons de ménage indispensable pour la maison et l'entretien, des savons de Marseille.

Notre entreprise offre une gamme de qualité et de fabrication 100% made in Congo. L'ensemble de notre collection est réalisée dans la ville de Brazzaville avec une équipe technique ; professionnelle respectueuse des étapes de fabrication allant de l'empattage, au moulage, tout jusqu'à l'emballage.

C'est une véritable démarche responsable, innovante qui anime nos produits. Nous sommes tous acteurs, que ce soit en tant que fabricant ou en tant que consommateur.

Ya pas mieux !!!!



Produits Fabriqué par SOPRIC au Congo
15, Avenue Gallieni / Congo Brazzaville

Tél : + 242 05 650 00

info@sopric.net / www.sopric.net

**Une gamme de produits
pour tous vos besoins**

Journée nationale de l'arbre

Les arbres jouent un rôle majeur dans la préservation de l'environnement

La 30^e édition de la journée nationale de l'arbre a été célébrée le 6 novembre 2016, sur le thème: «La journée nationale de l'arbre nous concerne tous, faisons un geste pour la planète». Une série d'activités de planting d'arbres a été réalisée à travers le pays, comme cela est devenu une coutume, à l'occasion de cette journée.

Au plan officiel, la cérémonie de planting d'arbres s'est déroulée à la devanture du complexe sportif de la Concorde, à Kintélé (district d'Ignié), sous le patronage du Président du sénat, André Obami-Itou, avec la participation de quelques membres du gouvernement, des responsables de plusieurs institutions constitutionnelles, des agents et cadres de plusieurs administrations publiques, des diplomates en poste au Congo et de certaines organisations de la société civile. C'est à Oyo où il était en séjour, que le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a accompli le planting d'arbre, en compagnie des membres de son cabinet. Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, était, quant à lui, à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, où une forêt du dialogue national a été créée à Moulima. A la veille de la célébration de journée, le samedi 5 novembre 2016, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, a rendu public un message visant la sensibilisa-

tion des Congolais sur l'intérêt de l'arbre. Dans ce message, elle a interpellé chaque citoyen à poser l'acte de planter un arbre. Car planter un arbre contribue non seulement à la survie de la planète, car les arbres permettent de séquestrer le carbone, mais peuvent être également source de revenus et assurer un développement durable. Comme tout le monde le sait, les arbres jouent un rôle majeur dans la préservation de l'environnement, particulièrement dans la lutte contre le changement climatique, en séquestrant le carbone contenu dans le gaz carbonique, principal gaz à effet de serre. C'est à ce titre que les bassins forestiers tropicaux de l'Amazonie, du Congo et du Sud-Est asiatique ou Bornéo Mékong sont considérés comme les poumons verts de la planète. De même, les arbres contribuent à la lutte contre les érosions, à la protection des bassins versants, à la stabilisation des régimes des cours d'eau et à la purification de l'air. Les forêts congolaises représentent 67% du territoire national et revêtent une importance au plan économique, social et en-



André Obami Itou plantant un palmier royal.

vironnemental. D'ailleurs, dans son message, Mme Rosalie Matondo a révélé que les forêts sont l'un des piliers du développement durable, défi que notre pays s'est engagé à relever, dans le cadre du projet de société du Président de la République, «La marche vers le développement». Bien que le taux de déforestation soit l'un des plus faibles du monde, soit 0,054%, ce qui représente environ 17.000 hectares déboisés chaque année, il est nécessaire d'engager des programmes de reforestation, afin de remplacer les arbres abattus, reconstituer un domaine forestier permanent, améliorer la capacité de séquestration de carbone et lutter ainsi contre le changement climatique. C'est dans cette perspective que le Pronar (Programme national d'afforestation et de reboisement) a été lancé, le 6 novembre

2011, avec pour objectif la mise en place d'un million d'hectares de plantations forestières et agroforestières. Pour la ministre en charge de la question forestière, «il s'agit là d'un atout de promotion de l'économie verte, génératrice de nombreux emplois verts, et également une opportunité de diversification de l'économie congolaise». Il faut rappeler que la journée nationale de l'arbre concerne tous les Congolais. D'ailleurs, le décret d'application 88/617 du 30 juillet 1988 stipule que l'organisation de la journée nationale de l'arbre relève de l'autorité directe des collectivités locales. Il y a donc lieu que celles-ci mobilisent les citoyens à planter les arbres, lors de sa célébration.

Philippe BANZ

Vie associative

L'A.i.n.v a participé à la journée nationale de l'arbre

A l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'arbre, l'A.i.n.v (Association amicale internationale nouvelle vision), une O.n.g apolitique ayant pour but de cultiver l'unité, la paix et la solidarité entre Congolais, a lancé sa toute première action publique, depuis sa création il y a à peine un mois, en participant à l'opération de planting d'arbres à Kintélé, sous la conduite de son président, Roch Akindou. Ce faisant, l'A.i.n.v a mobilisé une centaine de ses membres qui ont fait le déplacement de Kintélé par bus, pour participer à l'opération de planting d'arbres, qui était placée sous le patronage du président du sénat, André Obami-Itou.



Photo de famille.

A l'issue de cette opération, Roch Akindou a donné le sens de la participation de son association à la journée nationale de l'arbre: «Au-delà du côté symbolique lié au fait que ça soit la journée nationale de l'arbre, nous voulons surtout marquer le début de nos actions. Des actions que nous allons mener dans ce domaine, qui commencent aujourd'hui, avec la célébration de la journée nationale de l'arbre. Vous savez que ça fait seulement à peine un mois que notre association a vu le jour, et nous sommes déjà aujourd'hui sur le terrain pour parler environnement. Nous avons d'autres projets, tels que «les villages verts», les villages «écologiques verts»... En dehors de l'éco-vert, nous avons d'autres projets dans le secteur de l'environnement».

Pascal-Azad DOKO

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/
01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale)

La malnutrition, un fléau pernicieux à combattre vigoureusement en Afrique centrale

Brazzaville, la capitale, a abrité, du 3 au 5 novembre 2016, un atelier sous-régional sur le repositionnement institutionnel de la nutrition comme facteur de développement. Cette rencontre, qui a regroupé les responsables de quelques départements ministériels concernés, des acteurs de la société civile, les représentants des agences du système des Nations unies et des personnes ressources de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), a permis de définir une feuille de route commune pour juguler la malnutrition dans les pays de la sous-région.

Ouvert par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, en présence du secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, du secrétaire général adjoint de la C.e.e.a.c, chargé du département de l'intégration sociale et culture, Andres Edu Mba Mokuy, et de quelques membres du gouvernement, l'atelier sous-régional sur la nutrition a fait un constat préoccupant dans la sous-région. En effet, si, au niveau mondial, la tendance est à la baisse pour les cas des personnes sous-alimentées, en Afrique centrale, la situation est alarmante, car dans la période 2014-2016, le nombre des cas de malnutrition est passé de 25 millions à 59 millions d'individus. Alors que dans la même période, le nombre de cas est descendu de 44 millions à 33 millions dans la sous-région ouest-africaine. L'enjeu est donc de taille concernant la lutte contre la malnutrition et les gouvernements des pays de la sous-région doivent en être conscients et prendre les mesures qui s'imposent, pour

réduire et éradiquer la malnutrition de l'espace communautaire. Après deux jours de travaux, l'atelier de Brazzaville a dégagé une stratégie de lutte contre la malnutrition, pour réduire cette prévalence galopante. «Nous avons mis en place une feuille de route, pour connaître et chercher les causes qui font que l'Afrique centrale n'évolue pas dans la lutte contre ce fléau. Cette rencontre a permis aussi de mettre en place des mécanismes de surveillance au niveau sous-régional et au niveau de chaque pays, afin de mieux cerner les raisons de cette augmentation», a indiqué le Pr François Mbemba, nutritionniste congolais. Cette feuille de route repose sur douze activités, entre autres: la mise en place d'un système de veille, d'alerte et de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles et le renforcement des programmes de nutrition impliquant la participation des organisations de la société civile, au sein de la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale. Dans son mot de circonstance,



Photo de famille à la clôture des travaux.

Clément Mouamba a révélé les faiblesses constatées dans les systèmes de production de nourriture des différents pays de la sous-région. «Ces pays ont en commun une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle décalée, par rapport au potentiel agro-écologique et à la dotation factorielle dont ils disposent», a-t-il souligné. Pour le Premier ministre, le problème vient également des politiques de sécurité alimentaire dans plusieurs pays qui ont privilégié l'aspect quantitatif pour nourrir un grand nombre, au détriment de l'aspect qualitatif. Dans ce cas, «il serait difficile de faire face à la recrudescence de toutes formes de malnutrition qui se développent dans nos pays», a-t-il ajouté. Les politiques de lutte contre la malnutrition sont également handicapées par des investissements inappropriés. Pour Jean-Baptiste Ondaye, point focal du mouvement Sun (Scaling

up nutrition) au Congo, il faut prioriser les actions de lutte contre la malnutrition dans les budgets des Etats. Il pense que «ce plaidoyer est indispensable surtout en cette période particulièrement marquée par la baisse des prix des matières premières exportables. C'est à juste titre qu'il a été révélé la nécessité de promouvoir les financements domestiques». Par ailleurs, les participants ont formulé une déclaration dite de «Brazzaville» sur un repositionnement convenable de la nutrition comme «facteur de développement dans les politiques nationales de leur pays respectif. Ils s'engagent ainsi à «éliminer à l'échelle de la C.e.e.a.c la faim, l'émaciation, le déficit pondéral, l'excès pondéral et l'obésité de moins de 5 ans», car ces formes de malnutrition ont un taux moyen de 143,7% en Afrique centrale. C'est donc urgent d'y faire face.

Esperance MBOSSA-OKANDZE

GX INTERNATIONAL

• Express National International
• Fret Aérien & Maritime
• Douane & Transit
• Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire: Rond point Kessal (Face au CCF)
Tel: (+242) 05.303.238 / 05.559.1075

Brazzaville: 03 Av Cardinal emile Biyendo (Face à la Marine)
Tel: (+242) 05.550.1873 / 05.550.5073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

www.gxinternational.net

Partenariat Gouvernement/Total E&P Congo

TOTAL E&P Congo procède à la remise des cartes géologiques au Ministère des mines et de la géologie

Le Directeur général de la société Total E&P Congo, Pierre Jessua, a procédé à la remise officielle des cartes géologiques actualisées du Congo, au ministre des mines et de la géologie, Pierre Oba, lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba, jeudi 10 novembre 2016, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, en présence de Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des hydrocarbures, Antony Kwaku Ohemeng Boamah, représentant-résident du système des Nations unies au Congo, Yannick Callec, directeur du B.r.g.m. (Bureau des recherches géologiques et minières), des responsables de l'Université Marien Ngouabi, des cadres et dirigeants de Total E&P Congo, de l'industrie minière, des étudiants du Département de Géologie de la Faculté des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi, etc.



Pierre Oba, Clément Mouamba et Jean-Marc Thystère-Tchicaya.

lui, c'est l'aboutissement de la partie dont la société Total E&P Congo avait la responsabilité dans le programme de cartographie géologique, d'inventaire minier, d'éducation et de formation professionnelle de la République du Congo, lancé en 2011 avec le Ministère des mines et de la géologie.

En effet, dans tous les pays où le Groupe Total opère, il s'emploie à contribuer au développement socio-économique. Cette politique prend en compte trois domaines. Il s'agit, entre autres, de la santé,

le développement socio-économique et l'éducation. Ainsi, en rapport avec le dernier domaine et dans la mise en œuvre du volet éducation de ce programme, la Société Total E&P Congo s'est impliquée dans la formation de 72 étudiants de master 2 du Département de géologie de l'Université Marien Ngouabi, entre 2012 et 2014; 20 étudiants parmi eux ont été co-auteurs des cartes géologiques publiés; 3 étudiants dont 2 jeunes femmes sont actuellement en thèse de doctorat à Rennes (France) et à Bruxelles (Belgique), avec l'appui technique et financier de Total E&P Congo. Enfin, du matériel didactique a été remis au Ministère des mines et de la géologie, pour l'Université Marien Ngouabi. Réagissant à ce propos, le ministre Pierre Oba a fait savoir, qu'«en vertu de cette coopération exemplaire, Total E&P Congo a financé, de manière volontaire, ce programme national de cartographie géologique, en apportant un financement conséquent d'environ 3 milliards de francs Cfa... Cette coopération a englobé le problème crucial de la formation des jeunes. En effet, les candidats au master 2 des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi ont été intégrés au programme, et ont bénéficié de l'encadrement des experts du B.r.g.m., pour leur formation de géologues de terrain, pendant les trois années qu'aura duré le projet... L'exemplarité de cette coopération ne peut que susciter de la part du gouvernement... cette reconnaissance».

Les 8 cartes et notices géologiques, remises officiellement au gouvernement, ont été réalisées par le B.r.g.m. (Bureau de recherches géologiques et minières de France), avec l'appui technique et financier de Total E&P Congo, à hauteur d'environ 3 milliards de francs Cfa.



Pierre Jessua, sous-sol congolais», a déclaré Pierre Jessua, qui a précisé que la remise de ces cartes géologiques est intervenue «trois ans après la remise des premières maquettes des cartes géologiques». Pour

L'actualisation des données et outils de gestion des ressources minières figure parmi les défis ayant trait au développement du secteur minier du Congo, en vue de la diversification de son économie, essentiellement basée sur le pétrole.

«A ce titre, il faut se féliciter du partenariat signé entre l'Etat congolais et Total E&P Congo, pour cet inventaire des ressources minières du



Photo de famille après la cérémonie.

OFIS store
w Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu !

A partir de : 55 500 XAF TTC

Garantie 12 mois

Pointe-Noire : 319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: 06 600 00 00 (PNR)
01 600 00 00 (BZV)

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL RODRIGUE BACKEMBA
Maître Rodrigue Euloge Cyriaque BACKEMBA
10 bis, rue Lénine - Arrondissement 4 - Mougali
RÉPUBIQUE DU CONGO
Tél.: 05.025.72.73/06.407.85.64
Email: notairebackemba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION

INTERNATIONAL INVEST S.A.R.L.
CAPITAL : 1.000.000 F. C.F.A.
SIÈGE : 59, AVENUE DES 3 MARTYRS, MOUNGALI – BRAZZAVILLE

Suivant l'acte authentique des statuts reçu par Maître Rodrigue Euloge Cyriaque BACKEMBA, Notaire à Brazzaville, le 28 octobre 2016, enregistré à la recette des impôts de Brazzaville (Ouénzé), le 31/10/2016, folio 191/5 n°1117, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:

leur nominale de DIX MILLE (10.000) FRANCS C.F.A. chacune.

La totalité des parts sociales a été souscrite en numéraire et intégralement libérée par les associés et leur a été attribuée en proportion de leurs apports:

- 1) Monsieur Yves Marie Jean GUERIN, à concurrence de CINQUANTE (50) parts sociales;
- 2) Madame Nicole Ginette BOSCH, à concurrence de CINQUANTE (50) parts sociales; Soit un total de CENT (100) parts sociales.

• **Gérance:** Ont été nommés à la création de la présente Société, en qualité de :
- **Gérant:** Monsieur Yves Marie Jean GUERIN ;
- **Cogérante:** Madame Nicole Ginette BOSCH. Tous deux demeurant à Brazzaville, 59 avenue des 3 Martyrs, Mougali.

• **Références du dépôt, au Greffe, des pièces de constitution:**
CG/BZV/16 B 6735 - 16 DA935 du 31/10/2016.

• **Références d'immatriculation au RCCM:** la société est immatriculée au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, sous le n° RCCM CG/BZV/16 B 6735 du 31/10/2016.

Pour avis,
Maître Rodrigue Euloge Cyriaque BACKEMBA,
Notaire

• **Dénomination sociale:** INTERNATIONAL INVEST ;
• **Forme juridique:** Société à responsabilité limitée ;
• **Siège social:** 59, avenue des 3 Martyrs, Mougali, BRAZZAVILLE ;
• **Durée:** 99 ans ;
• **Capital social:** UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS C.F.A
Divisé en CENT (100) parts sociales d'une va-

Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda)

La vie spirituelle et la pastorale du Cardinal Emile Biayenda: une présence de la miséricorde

En ce mois de novembre où l'on clôture l'année de la miséricorde, mois dédié à nos défunts, nous avons également pensé au sacrifice du Bon Cardinal Emile Biayenda. Nous savons, tous, combien il était, par sa vie spirituelle, sa pastorale et son enseignement: une présence de la miséricorde. Il avait travaillé à ce que l'être humain réussisse sa vie comme Dieu l'a voulu: amour, paix et miséricorde. Dans cette perspective également, il s'était préoccupé de la famille, cellule de base de toute société, lien et lieu d'amour, lequel aboutit à l'épanouissement de l'enfant dans l'affection, son éducation, son développement humain et spirituel.

Son action et son amour s'étaient aussi portés sur les «laissés pour compte», ceux qui n'ont pas eu de chance d'avoir une famille et qui en sont devenus dépourvus. Les personnes handicapées, les orphelins, les personnes abandonnées à leur triste sort étaient le leitmotiv de l'action de la pastorale sociale du Cardinal Emile Biayenda. Nous sommes heureux de vivre cela comme un héritage qu'il nous a légué dans le témoignage de la charité et le respect de la dignité humaine.

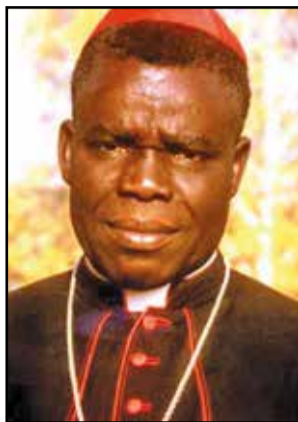
C'est pour perpétuer cette action de miséricorde que la Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda) avait vu le jour le 5 janvier 1992. Depuis cette date, nous nous attelons avec nos partenaires, à redynamiser les valeurs familiales, à assurer à de nombreux jeunes, aux orphelins, l'aide à apporter dans leur vie au quotidien et pendant leur scolarité. Nous nous efforçons de lutter avec la puissance de Dieu et la force de l'Esprit-Saint, contre toute forme d'intolérance et de discrimination. Avec nos Partenaires et les bonnes volontés, nous assurons le bien-être des personnes malades et handicapées. Dans cette vision de collaboration humanitaire et charitable, nous voulons remercier tous ceux qui nous soutiennent depuis toutes ces années au niveau mondial comme national,

pour nous permettre de vivre en réalité les fruits spirituels de la miséricorde divine. Plusieurs donateurs américains pour la plupart, des amis européens et la Nonciature apostolique au Congo et au Gabon nous donnent cette possibilité de partage, de dévouement, de réalisation de tous nos projets de bonté, de paix et de miséricorde.



Mgr Patrick Zay Han posant avec un bénéficiaire du tricycle et Sr Marie Brigitte Yengo.

Le 15 octobre 2016 par exemple, en la journée internationale des aveugles, nous avons procédé à la distribution des cannes blanches, grâce à une religieuse de la Congrégation de la Sainte-Famille de San Francisco, en Californie (Etats-Unis d'Amérique), où Sr Anne Marie Diahoua-Minsoni, religieuse congolaise du Rosaire, docteur en chiropractie, avait séjourné durant ses études médicales. Cette bienfaitrice, Sr Anne



Cardinal Emile Biayenda.

Gelles, elle-même aveugle de naissance, professeur en sciences à San Francisco, a eu l'amabilité de nous envoyer plus de 150 cannes blanches, pour aider les aveugles et malvoyants du Congo. Dans la même lancée, Mgr Patrick Zay Han de la Birmanie,

secrétaire à la Nonciature apostolique au Congo et au Gabon, avait obtenu un financement en provenance de ses amis américains de la Fondation Tom et Glory Sullivan en Floride (Etats-Unis d'Amérique), pour l'obtention des tricycles et fauteuils roulants, que nous avons distribués à douze personnes vivant avec handicap. La joie ressentie par les bénéficiaires était à son paroxysme, quand ils ont remercié Tom et Glory

Sullivan, grâce à Mgr Patrick Zay Han.

Toute cette ambiance d'enthousiasme et d'allégresse était rehaussée de la présence du Nonce apostolique, Mgr Francisco Escalante Molina, et de la chargée d'affaires de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Mme Cindy Greg, au siège de la Fondation Cardinal Emile Biayenda, sis Centre de polios (Dix Maisons), à Mougali, le quatrième arrondissement de la ville capitale. Tous ces actes d'amour sont des œuvres de la miséricorde. Le Pape François le souligne avec conviction: «La miséricorde est la voie de la paix dans le monde». Dans cette paix, nous retrouvons la justice sociale, la sécurité alimentaire, la réconciliation entre les peuples, le bien-être de tous et la tendresse de Dieu envers l'humanité, quel que soit ce qu'elle présente comme défaillances, péchés, vicissitudes. Il nous donne toujours sa miséricorde et son pardon: «Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux» (Luc 6, 36). Jésus reste le visage miséricordieux de Dieu qui nous renouvelle sa joie et son amour à partager et à communiquer à tous ceux qui en sont dépourvus. Demandons à la Vierge-Marie d'intercéder pour nous auprès de son Fils, Prince de la Paix, de nous faire bénéficier de cette grâce divine de la miséricorde accordée à Sr Faustine Kowalska qui affirme entre autre que «Marie est celle qui connaît le plus à fond, le mystère de la Divine Miséricorde». Oui, «Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde» (Mt 5,7).

Sœur/Dr Marie Brigitte YENGO
DC, MD
Religieuse Congolaise du Rosaire

Paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké (archidiocèse de Brazzaville)

Le mouvement d'enfants Elisa a célébré son 25^e anniversaire

1991-2016, il y a 25 ans, que le mouvement d'enfants Elisa, dont le nom signifie Elisabeth, a été créé dans la paroisse Saint Jean-Marie Vianney (archidiocèse de Brazzaville). A l'occasion de cet anniversaire, les Elisa ont rendu grâce à Dieu, dimanche 6 novembre 2016, au cours d'une messe célébrée par l'abbé Bertolin Bahoumina, aumônier diocésain du mouvement d'enfants Elisa, et concélébrée par les abbés Dieudonné Nathanaël Samba, administrateur de ladite paroisse et Grâce Divin Ngoma, vicaire de la cathédrale Sacré-Cœur. Pendant la messe, 36 enfants Elisa ont prononcé leur acte d'engagement dans le groupe.



Les encadreurs et enfants Elisa glorifiant le Seigneur pour tous ses bienfaits.

Animée par la chorale Ngunga, la messe marquant le 25^{ème} anniversaire du mouvement d'enfants Elisa de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney a connu la participation de plusieurs chrétiens, parents, amis et des membres d'autres mouvements d'apostolat.

Dans son homélie, l'abbé Bahoumina a mis l'accent sur la résurrection des morts, une vie dans l'au-delà avec Dieu, dans le Christ-Jésus. «C'est un honneur de souffrir à cause des valeurs morales, humaines, que d'être heureux dans l'inconduite, dans l'immortalité et dans la déviance», a-t-il souligné. Par la suite, l'aumônier a exhorté le peuple de Dieu à chercher plutôt la vraie réalité d'en haut qui est Jésus-Christ, tout en sachant qu'ici sur terre «nous ne sommes que des passagers, des pèlerins, des étrangers et notre vraie cité, notre vraie et ultime destination c'est le ciel où nous serons semblables aux anges, fils de Dieu et héritiers de la résurrection». Après avoir répondu aux questions posées par le prêtre, les enfants du mouvement Elisa ont renouvelé leur foi, en renonçant au mal et en s'engageant, définitivement, à servir le Christ dans leur groupe. Les encadreurs, (regroupés dans un bureau de six membres, présidé par Guyanette Malonga), ont reçu les insignes comme symbole de leur responsabilité, pour bien encadrer les enfants qui leur ont été confiés. De même, deux anciens encadreurs, Brice Bantsimba et Silvie Samba, ont reçu chacun un diplôme d'honneur et de reconnaissance des mains du curé de la paroisse. Pendant l'action de grâces, le mouvement d'enfants Elisa a fait don d'une chasuble et d'une étoile blanche à l'équipe presbytérale. Ce don a été reçu par l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba, qui les a ensuite félicités pour ce geste si grandiose.

Dans son mot de circonstance, Guyanette Malonga, présidente du mouvement d'enfants Elisa, a remercié le Seigneur pour ses bienfaits et exprimé leur joie de célébrer l'anniversaire de leur mouvement, après la prise de fonction de l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba dans la paroisse. Elle a, par ailleurs, remercié les anciens curés de la paroisse qui les ont soutenus dans leur cheminement, tout en demandant à la communauté paroissiale de les soutenir dans leur mission.

Avant la fin de la messe, l'abbé Bertolin Bahoumina a exhorté les membres qui se sont engagés dans le mouvement Elisa, à bien vivre la foi dans le groupe et à obéir à leurs encadreurs.

Signalons qu'avant la messe d'action de grâces, le mouvement d'enfants Elisa avait présenté un concert de chants, dimanche 30 octobre 2016, en paroisse et au C.n.r.t.v (Centre national de radio et de télévision). Il a également rendu visite à l'abbé Donatien Djambou, ancien curé de ladite paroisse, interné au Centre d'accueil des petites sœurs des pauvres, après l'accident vasculaire-cérébral dont il avait été victime depuis le mois d'octobre 2015. Pour la petite histoire, le mouvement d'enfants Elisa fut créé en 1991 sous le nom de Makabou.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Programme des festivités marquant le 45^{ème} anniversaire et l'ouverture du jubilé d'or de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï

Thème: «En route pour le jubilé d'or, paroissiens de Saint Jean-Baptiste, convertissons-nous et vivons pleinement notre foi»

Dimanche 13 novembre 2016: Lancement des activités sportives (Football et Ndzango) avec la participation des mouvements d'apostolat et services ci-après: chorale Echo du désert, chorale Le Jourdain, Archiconfrérie du Saint Esprit, Scout, Telema, catéchistes, catéchumènes, Confrérie Sainte-Rita, Archiconfrérie Saint Michel, Elisa, Yamoté, Kisito, Jeunes de la lumière

23-24-25 novembre: Triduum paroissial, animé par le Renouveau charismatique.

Samedi 26 novembre: Concert de chants religieux avec la participation des chorales (Echo du désert et Le Jourdain), La Schola populaire, Elisa, Yamoté, Kisito.

Dimanche 27 novembre: 9h: messe solennelle et lancement du jubilé d'or. Au cours de cette messe, sœur Madeleine Mayinga de la Congrégation de La Croix de Chavanod va renouveler les vœux, à l'occasion de ses 25 ans de vie religieuse.

Médiapaul de Kinshasa (RDC) et bien d'autres.

Charles Lwanga, à côté du restaurant Gaspard
B.P. 659, Pointe-Noire/Congo
Tél.: +242 06 404 84 84/05
633 36 33
Email: prieurjbm@gmail.com

Pour tout contact:
Librairie diocésaine
le Rédempteur
Centre des œuvres Saint

Paroisse Saint Paul de Madibou (archidiocèse de Brazzaville)

Les chrétiens mobilisés, à l'occasion de la journée nationale de l'arbre

Le 6 novembre de chaque année, le Congo célèbre la journée nationale de l'arbre. Cette année, elle est placée sous le thème: «La journée nationale de l'arbre nous concerne tous, faisons un geste pour la planète». La paroisse Saint Paul de Madibou (archidiocèse de Brazzaville), située dans le 8^{ème} arrondissement de la ville capitale, a bien saisi le message. Son curé, l'abbé Adrien Batantou, a mobilisé les paroissiens, pour participer à la journée nationale de l'arbre, par le planting d'arbres. Une expérience qui a réjoui tout le monde.

La paroisse Saint Paul de Madibou est dotée d'une nouvelle et grande église, dont la construction a été financée par les chrétiens eux-mêmes, avec l'appui des pouvoirs publics. Mais, la cour manque d'ombre. C'est pourquoi le curé a pensé nécessaire d'y planter des arbres. Saisissant l'opportunité de la journée nationale de l'arbre, il a demandé à ses paroissiens, à commencer par les responsables des mouvements d'apostolat, de procéder au planting d'arbres, après la messe de 6h, au cours de laquelle il a dit dans son homélie: «Planter un arbre est un acte louable pour la vie humaine. Dans cette cour où l'air est sec, l'atmosphère

n'est pas agréable à cause de l'absence de l'oxygène et de l'ombre. Les mouvements d'apostolats à leur tour, s'occuperont de leurs plantes, pour lui donner vie et qu'elles grandissent». L'opération a connu un grand succès, au regard de



L'abbé Adrien Batantou plantant un arbre.

la mobilisation des chrétiens. Espérons que cette expérience

inspirera d'autres paroisses. Lazare TOUZALADIO

Diocèse de Pointe-Noire

Librairie diocésaine le Rédempteur

Fini les longs voyages pour trouver une bible, un missel, un clergyman, un linge ou un tissu sacré, un livre spirituel, un objet de culte ou de piété. Un seul lieu, la librairie diocésaine le Rédempteur de Pointe-Noire: un cadre d'échange entre les auteurs; un instrument d'évangélisation, d'éducation et de formation; un instrument de

proximité entre les civilisations, les cultures et les peuples. Située en plein cœur de la ville océane, non loin du grand marché, la librairie diocésaine le Rédempteur vous ouvre les portes à la découverte des grands auteurs et livres, les écrits des Papes et des hommes de Dieu centrés sur une diversité de thèmes: - Biblique, -Théolo-

gique, - Liturgique, - Développement personnel, - Spirituel, - Catéchèse, - Objets de culte et de piété, imagerie, ciergerie et bien d'autres. N.B: La librairie diocésaine le Rédempteur est une initiative du Mouvement missionnaire «Les Béatitudes» implanté dans le diocèse de Pointe-Noire, fondé par Jean-Bosco Mouanda, son berger. Elle est en partenariat avec la Librairie Procure de Paris et la Ciergerie Desfossés de Nantes en France, les éditions

R.I.r: premier séminaire d'imprégnation Les résultats ont dépassé la promesse des fleurs

«L'histoire politique du Congo de l'indépendance à nos jours», «Les valeurs républicaines» et «La lutte contre les antivaleurs», ont été les thèmes constitutifs du menu du séminaire d'imprégnation organisé samedi 12 novembre dernier, à l'hôtel Olympique Palace, à Brazzaville, par le R.I.r (Réseau des leaders républicains), dont la devise est **Unité-Justice-Démocratie**. Sous le parrainage de son président d'honneur, Frédéric Privat Ndéké, administrateur-maire du 6^e arrondissement, Tangai.

Il y avait plusieurs jeunes à affluer à cette première édition du séminaire d'imprégnation du Réseau des leaders républicains. D'entrée de jeu, le ton a été donné par Just Aymard Bilombo, coordonnateur national adjoint du R.I.r qui, dans son mot d'ouverture, a justifié ainsi la tenue de cette première édition: «notre société étant gangrenée par les antivaleurs dont la propagation nous inquiète tous, nous avons trouvé judicieux d'organiser ce séminaire d'imprégnation, dont l'objectif est d'asseoir une conscience républicaine.» Il se veut, a-t-il ajouté, une réponse aux propos du président de la République, lors de son investiture le 16 avril 2016: «A compter d'aujourd'hui, créons la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé: la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'inconscience, la corruption, la fraude, la concussion, l'ethnocentrisme ou l'instinct grégaire, le népotisme et la tendance à la gabegie.»

Le thème: «L'histoire politique du Congo de l'indépendance à nos jours», développé conjointement par Claude Ernest Ndalla et Ollandé Jérôme, a tenu l'assistance en haleine. Claude Ernest Ndalla, repartant quinze années en arrière, a affirmé que la marche de l'indépendance

commence vers le Rhin où l'on donne aux Noirs, chosifiés hier, le permis de tuer les Blancs; elle passe par la colonisation, le néocolonialisme et la loi-cadre qui annonce une nouvelle ère (l'autonomie politique des territoires d'outre-mer). En 1960, année de l'accession à l'indépendance, affirme Ollandé Jérôme, la constitution qui nous régit est de 1958. Un gouvernement est mis en place avec deux vice-présidents, Stéphane Tchitchelle (1^{er} Vice-président) et Jacques Opangault (2^e Vice-président) et une dizaine de ministres. La première constitution verra le jour en 1961. C'est Stéphane Tchitchelle, chargé des affaires étrangères, qui fit que le Congo devienne membre de l'Onu et Jacques Opangault est l'auteur de la loi sur la nationalité. En août 1963, un mouvement syndicaliste dégénère et renverse le président Fulbert Youlou. Un embryon d'armée formée par Youlou, poursuit-il, va chercher Massamba Débat. Le 16 août 1963, un gouvernement provisoire, dirigé par Massamba Débat, est mis en place...

Embrayant sur le thème: «Les valeurs républicaines», le Pr. Placide Modoudou a soutenu, avec concision, que celles-ci résultent de l'histoire de chaque peuple. Chaque Etat, chaque nation a ses valeurs républi-



Une vue de l'auditoire au séminaire.

caines. Pour notre pays, en se référant au 1^{er} article de notre constitution, l'Etat de droit, l'unité et l'indivisibilité du pays ainsi que la décentralisation sont des valeurs sacrées et républicaines. «Vouloir construire notre pays en copiant ce qui se passe ailleurs n'est pas forcément une bonne démarche. Nous devons nous référer à notre propre génie... Le temps est un partenaire des valeurs républicaines lesquelles sont des concepts normatifs, c'est-à-dire des règles qu'on retrouve dans la constitution», a-t-il déclaré. Le Pr. Dominique Diadouanina, libérant le thème: «La lutte contre les antivaleurs», a expliqué ainsi l'antivaleur: «Ce qui est contraire à l'éthique; la mauvaise pratique.» Il a cité, à cet effet, la corruption, l'antivaleur suprême détruisant ce que l'homme a de bien; l'incivisme et l'impunité. Celle-ci multiplie et aggrave toutes les déviations sociales. «Les antivaleurs sapent les mentalités et détournent l'homme des valeurs acquises... La lutte contre les antivaleurs doit être transversale, c'est-à-dire impliquant toutes les couches sociales. Notre pays dispose des textes

juridiques pour lutter contre les antivaleurs», a-t-il conclu. Clôurant cette première édition, Just A. Bilombo a dit que les objectifs ont été atteints. Ce séminaire, pour un coup d'essai, s'est avéré un coup de maître.

«Nous sortons d'ici en citoyens nouveaux», a-t-il conclu. Plus qu'un carrefour d'échanges, pour à la fois connaître et savoir, les fondamentaux d'une République, cette première édition du séminaire d'imprégnation aura été le révélateur de l'immense soif de l'histoire politique de notre pays, tout comme des valeurs qui procèdent de l'éthique républicaine, pour asseoir réellement la rupture appelée de tous les vœux, dans notre pays. Elle a eu aussi, entre autres mérites, d'apporter un éclairage sur la date du 28 novembre 1958 marquant la naissance de la République. L'auditoire majoritairement jeune n'a pas caché son souhait de voir cette initiative être pérennisée eu égard aux enseignements reçus et à la lumière apportée par les conférenciers sur l'avènement du socialisme, ainsi que sur d'autres événements politiques ayant émaillé l'histoire de notre pays. Aussi ont-ils exprimé ce vœu, de toutes leurs forces, à leur président d'honneur, très émerveillé par la qualité des exposés.

Viclaire MALONGA

44^e saison de la fermeture de chasse

Le Congo connaît une recrudescence sans précédent du braconnage d'espèces sauvages

Conformément aux dispositions de l'arrêté n°3772 du 12 août 1972, fixant les périodes d'ouverture et de fermeture de chasse dans le pays, le 1^{er} novembre de chaque année, la chasse est déclarée fermée sur toute l'étendue du territoire national. Pendant une période de six mois courant jusqu'au 30 avril 2017. L'annonce de cette fermeture a été faite par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, au cours du message rendu public, lundi 31 octobre 2016, en son cabinet de travail, à Brazzaville. «La disposition réglementaire mise en place vise à garantir à la faune sauvage une période de quiétude qui lui permet de se remettre des traumatismes et des stress causés par le bruit des armes et de se consacrer à une fonction essentielle pour sa survie, à savoir la reproduction», a-t-elle déclaré.

Placé sous le thème: «Gérons autrement notre patrimoine faunique pour qu'il contribue à l'économie nationale et à l'amélioration des conditions d'existence des communautés villageoises», cette 44^e saison de la fermeture de la chasse invite, avec insistance, les chasseurs et les utilisateurs de la faune sauvage à une réelle prise de conscience. Car, en dépit de son importance avérée, a dit Mme Rosalie Matondo, la faune sauvage demeure très vulnérable suite aux nombreuses menaces, qui pèsent sur elle, au nombre desquelles les conflits armés transfrontaliers, le braconnage et le commerce illicite, la dégradation des habitats naturels. «Les pays d'Afrique, dont le Congo, a-t-elle poursuivi,

connaissent ces derniers temps une recrudescence sans précédent du braconnage d'espèces sauvages, engendré par des bandes armées bien organisées et entretenues par des réseaux mafieux internationaux de trafic illicite des produits de la faune sauvage. Ces crimes compromettent, dangereusement, tous les efforts déployés, pour la valorisation économique du patrimoine faunique et par conséquent accentuent la pauvreté et la misère parmi les communautés villageoises. La situation est grave et interpelle tous». D'où l'invite solennelle des populations rurales du Congo, principalement les chasseurs qui, tout en poursuivant l'exercice de leur droit d'usage, devraient s'impliquer en première ligne



Mme Rosalie Matondo lisant son message.

avec l'administration forestière à protéger la ressource faunique, dans leurs terroirs respectifs contre les braconniers, tout comme à redoubler de vigilance et de courage, en dénonçant systématiquement, les auteurs des crimes sur la faune sauvage. Mme Rosalie Matondo a invité, également, les habitants des différentes villes à adopter des meilleures pratiques, à changer d'attitude vis-à-vis de la consommation de la viande de brousse et de l'utilisation de la faune sauvage et à être des acteurs de la sauvegarde des espèces, afin que la ressource soit toujours disponible, pour les générations présentes et futures. Dans cette veine, elle a exhorté les institutions et services publics partenaires, à une collaboration et une coopération

accrues, en vue de démanteler les réseaux mafieux qui porteraient atteinte à la sérénité de la faune sauvage, au cours des six prochains mois. Dans le contexte national actuel, caractérisé par l'impératif de diversifier l'économie, les six mois de fermeture de chasse, a-t-elle conclu, nous donne l'occasion de concevoir de nouvelles stratégies visant à mieux organiser la saison prochaine, et de permettre à l'exploitation de la faune sauvage de participer, de manière significative, à la formation du produit intérieur brut et de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural, pour se conformer à l'option du «tout-économie en vue du tout-social».

Philippe BANZ

Lutte contre la malnutrition

Encore des efforts pour sortir le Congo de la sous-alimentation

Le Congo, comme la plupart des pays de la sous-région Afrique centrale, reste encore durement touché par la malnutrition, en dépit des efforts conjugués par son gouvernement et ses partenaires multilatéraux. A l'heure actuelle 24% des enfants de moins de cinq ans y souffrent d'un retard de croissance.



Un enfant se nourrissant d'une purée de pomme de terre.

Le rapport 2015 de l'Unicef montre que plusieurs formes de malnutrition sévissent encore au Congo. 12% de la population est touchée par une insuffisance pondérale, 6 % présente des signes d'émaciation aigue et 4 % est frappée de surpoids. Ce tableau est alarmant, car les jeunes, plus visés par ce problème, sont disposés à avoir un retard de développement cérébral et intellectuel; à devenir obèses et à contracter des maladies non transmissibles (kwashiorkor, rachitisme, anémie...); à avoir des retards scolaires plus élevés, une faible productivité, de faibles revenus bref, ils s'exposent à la pauvreté et à la mort. Ce qui a, donc, un grand impact pour les pouvoirs publics qui seront confrontés à des taux énormes d'échecs scolaires, l'augmentation des dépenses de santé, une faible productivité occasionnant de lourdes pertes économiques.

La malnutrition demeure l'une des premières causes de mortalité infantile. Les femmes enceintes et allaitantes sont les plus exposées aux facteurs de risques de la malnutrition. Car, du stade de la grossesse à l'an deux, soit les mille premiers jours de la vie de l'enfant, cet espace de temps constitue une période hautement fragile d'exposition à la malnutrition. Une alimentation variée, saine et équilibrée est nécessaire pour garantir une bonne croissance au nourrisson.

Parmi les causes de la forte prévalence de la malnutrition au Congo, il y a les mauvaises habitudes alimentaires développées par les Congolais lesquelles, il faut le dire, sont favorisées parfois par les pouvoirs publics qui ne veillent à la qualité des aliments consommés par les Congolais. Ces derniers se nourrissent, essentiellement, d'aliments surgelés, pauvres en nutriments (fer, iode,...) et consomment moins de fruits ou de légumes. Des habitudes de consommation qui s'expliquent par une faible production intérieure en aliment de base, un faible pouvoir d'achat des populations... Les objectifs de sécurité alimentaire se basant beaucoup plus sur la quantité que sur la qualité.

Il faut donc de réels investissements dans la nutrition pouvant se traduire par l'intensification des activités agricoles, au niveau national. Le Congo étant un pays dont le sol est propice à l'agriculture et l'hydrographie dense.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

8^e assemblée générale nationale de la Mugef

Consolider la cohésion pour plus d'adhésions

Les membres de la Mugef (Mutuelle générale de la Fetrasséic), laquelle regroupe les travailleurs des Ministères de la communication, des enseignements, de la culture et des arts, ont tenu du 13 au 14 octobre 2016, dans la salle de réfectoire du lycée Pierre Savorgnan de Brazza, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, leur 8^e assemblée générale nationale, sous les auspices de Basile Ngoli, leur secrétaire général.



Les membres du bureau de la Mugef.

Au cours des travaux, les membres ont débattu de plusieurs points liés au bon fonctionnement de leur structure, notamment la campagne d'adhésion, la formation des animateurs et du personnel, la diversification des sources de revenus par la création de la Mucref, l'ouverture des sièges dans chaque section départementale, le réaménagement des statuts, l'amélioration de l'audience de la Mugef aux plans national et international, l'adoption du programme d'action 2016-2020, le renouvellement des instances dirigeantes. Pour pérenniser la viabilité des mutuelles, il a été proposé la création d'un cadre juridique national qui canaliserait la dynamique, afin d'arrimer la structure au mouvement mondial de la mutualité. Les participants ont mis en place, à l'issue des travaux, un conseil d'administration de 47 membres et un bureau exécutif dirigé par Abraham Angossina.

Pascal BIOZI KIMINO

VIVEZ LA NBA AU CALME SUR LES BOUQUETS CANAL+



NBA TV

A PARTIR DES CHAINES CANAL+
N°105



OKLM TV

A PARTIR D'ACCESS
N°126

**DISPONIBLES
DES MAINTENANT !**

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

24^e journée internationale de l'écrivain africain

Expositions-vente de livres, conférence-débat, présentation d'ouvrages étaient au menu

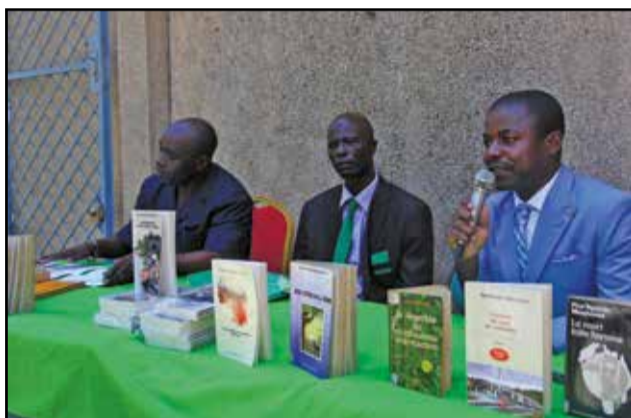
La journée internationale de l'écrivain africain a été célébrée le 7 novembre 2016, sur le thème: «*Paix et sécurité, rôle de l'écrivain africain*». Au Congo, c'est autour des expositions-vente de livres, conférence-débat, présentation et dédiés d'ouvrages que le Ministère de la culture et des arts a rendu hommage à ces éducateurs de la société africaine.

La cérémonie a été placée sous les auspices de Mme Emma Mireille Opa Elion, directrice de cabinet du ministre de la culture et des arts. Elle s'est déroulée en présence d'Eddy-Kanda Bonazebi, directeur de la promotion du livre et de la lecture publique, de Jean-Claude Ibara-Mbossa, directeur départemental du livre et de la lecture publique, de plusieurs hommes de lettres, des amoureux de la littérature et des élèves venus du Lycée de la Réconciliation et du Complexe scolaire Joseph perfection. Le devenir politique et social de nos Etats africains, hier colonies occidentales, a été façonné par les discours des écrivains qui ont proposé à la société des modèles et des conduites à suivre, a relevé le Pr Mukala Kadima-Nzuzi, éditeur congolais, lors de cette cérémonie. Avant de poursuivre: «*Les écrivains africains ont essayé de prouver à l'Occident que les discours qu'ils tenaient sur l'Afrique étaient erronés. Et ils ont proposé autre chose à la place, à savoir: la mise en valeur des traditions et civilisations africaines. C'est tout cela qui a préparé les mentalités, les esprits, qui a fait que, finalement, le plus grand nombre s'est mis à réclamer l'indépendance*». C'est le cas des auteurs comme Léopold

Sédar Senghor avec son mouvement de la négritude, Henri Lopès, Théophile Obenga, Ahmadou Kourouma et bien d'autres sommités de la littérature africaine. En outre, le Pr Mukala Kadima-Nzuzi s'est exprimé sur l'avenir du livre face aux pu-



Les officiels présents à la cérémonie.



Emmanuel Ngoma Nguinza (au milieu) pendant la présentation du livre.

blications électroniques. A ce propos, il s'est dit optimiste. «*C'est vrai, aujourd'hui, il y a internet, je ne pense pas que ces nouveaux médias puissent évacuer le livre. Le livre sera toujours là, parce que le rapport que l'homme a avec le livre est meilleur; quand on prend un livre entre les mains, et qu'on se mette à le lire, il y a ce contact individualisé, personnalisé qui s'établit, qui donne une sorte de plaisir qu'on n'a pas toujours*

quand on pianote un clavier». Ainsi, à travers des déclamations de poèmes par les élèves, les stands littéraires, des expositions iconographiques, un vibrant hommage a été rendu aux auteurs africains d'expression française, anglaise, portugaise et espagnole. Car, «*les écrivains nous permettent donc d'évacuer tout ce qui est susceptible de nuire à notre bien-être, comme des émotions négatives de ne pas nous*

laisser briser par les difficultés qui se dressent à nous et d'envisager le monde sous un jour radieux», a déclaré le directeur de la promotion du livre et de la lecture publique, Eddy-Kanda Bonazebi, au nom du ministre de la culture et des arts. Par ailleurs, un écrivain congolais, Emmanuel Ngoma Nguinza, avec son œuvre romanesque, «*Mvougouti, le rêve dans la tombe*», a été à l'honneur. A cet effet, l'auteur a présenté sa première publication à l'assistance, captivée par l'histoire de celle-ci. Le roman, rédigé en 113 pages, a été publié aux Editions Les Lettres mouchettées, basées à Pointe-Noire (Congo). Il relate l'histoire de la catastrophe ferroviaire du C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan) survenue en 1991, en gare de Mvougouti. Ce drame endeuilla plusieurs familles. Cet événement sombre a réveillé en l'auteur la passion de l'écriture.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Prix Découvertes Rfi 2016

Le Guinéen Soul Bang's, lauréat

Il n'est pas trop tard, pour parler de l'édition 2016 du Prix Découvertes Rfi, remportée par le Guinéen Soul Bang's. Le lauréat a été désigné par le jury réuni à Paris, le vendredi 4 novembre dernier et présidé par le rappeur français, Kery James.



Soul Bang's.

Soul Bang's a été choisi parmi les dix finalistes, pour l'émotion véhiculée par sa musique, son sens de la mélodie et l'originalité de son univers à la croisée du R'n'B et de la musique mandingue. Né à Conakry, capitale de la Guinée, en 1992, Soul Bang's (Souleymane Bangoura, à l'état civil) est auteur, chanteur et compositeur. Il représente cette nouvelle génération d'artistes qui a su faire la synthèse entre les influences modernes du R'n'B et ses racines africaines. Il chante en malinké, soussou, peul, français ou encore anglais, le quotidien de ses compatriotes, la jeunesse, l'éducation et l'amour. Engagé, socialement, le lauréat 2016 du Prix Découvertes Rfi a notamment participé au morceau Break The Silence (Bring back Our Girls), pour demander le retour des jeunes filles enlevées par la secte Boko Haram, au Nigeria, ou à des concerts en faveur de la sensibilisation au virus Ebola. Après un premier album, Dime (2011), une mixtape et de nombreuses collaborations, son second album, enregistré en partie aux Etats-Unis, sortira en février 2017. Grâce au soutien de l'O.i.f (Organisation internationale de la Francophonie), de la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et de l'Unesco, il remporte 10 000 € et l'organisation d'un concert à Paris. Il bénéficie également d'une tournée en Afrique organisée par l'Institut français. Depuis 1981, le Prix Découvertes Rfi met en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain. Au cours des années, ce Prix a contribué au lancement de nombreux artistes qui ont depuis conquis un public international : Zoba Casimir Zao (Congo), Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Amadou et Mariam (Mali), Rokia Traoré (Mali), Didier Awadi (Sénégal)... L'artiste capverdienne Elida Almeida a remporté l'édition 2015 de ce prix. Le Prix Découvertes Rfi est organisé en partenariat avec l'Institut français, l'Organisation Internationale de la Francophonie, la Sacem, l'Unesco, Deezer et Ubiznews.

C.E.

Natacha Michelle Mokili, artiste-comédienne du groupe Molendé

«Au Congo, la comédie n'apporte aucun avantage»

Artiste-comédienne officiant dans le groupe Molendé, de la Télévision nationale congolaise, depuis 1977, Natacha Michelle Mokili réside, actuellement, en France. Lors d'un récent séjour à Brazzaville, elle nous a accordé une interview dans laquelle elle parle de sa carrière, des difficultés rencontrées, des souvenirs, etc.

*Depuis combien d'années faites-vous partie du groupe Molendé?

**C'est depuis 1977. Après avoir fait partie des acteurs qui avaient joué dans le film «La Chapelle». Le réalisateur de ce film a apprécié mes compétences et m'a proposé d'intégrer le groupe Molendé. A notre arrivée, nous avons succédé à Anne-Marie Samba, Thérèse Makanda, etc.

*Vous n'êtes plus visible, lors des prestations de ce groupe?

**Actuellement, je réside en Europe. Mais, je suis toujours membre du groupe Molendé. Je tiens à préciser que tous ceux qui font partie du groupe, présentement, l'ont intégré

après moi. D'ailleurs, à mon arrivée, c'est Zizi Libundu qui en était la responsable. En dehors du théâtre en langue lingala, j'ai aussi pratiqué le théâtre en français.

*Que dites-vous des différentes pièces où votre talent a été mis en exergue?

**Il y en a plusieurs, comme «La femme infidèle», une pièce qui m'a beaucoup marquée, et que j'ai également jouée au C.f.r.a.d (ndlr : Centre de formation et de recherche en art dramatique). Tous les mauvais et bons rôles m'étaient souvent confiés. Et, à l'époque, nous avions un réalisateur strict. Il fallait bien étudier son rôle et faire des répétitions, comme



Natacha Mokili.

si c'était au cinéma. Il y avait du sérieux dans ce que nous faisons, voilà pourquoi les téléspectateurs du Congo et des pays limitrophes nous faisaient confiance.

*Quels avantages le théâtre vous a procurés?

**Au Congo, notre pays, la comédie n'apporte aucun avantage. Pour nous, l'essentiel, c'est, simplement,

d'éduquer les enfants et faire valoir nos langues nationales. Nous faisons le bénévolat. Il y a, certes, la célébrité mais, elle ne paye pas, on peut juste vous offrir une bière, c'est tout. Mais, par contre, dans d'autres pays, ceux qui sont célèbres disposent de véhicules, par exemple.

*Quelles difficultés rencontrez-vous, et quels souvenirs gardez-vous?

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophonie
6 mois	91 Euros	182 Euros
Retrait sur place:	15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	23.400	96 Euros
1 an	192 Euros	Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
	France, Afrique	Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

*Au début, le groupe Molendé était à la charge de Télé-Congo. Quand il y avait un enregistrement, les artistes savaient que le réalisateur, Alain Nkodia, allait faire la programmation. Les caméras étaient à notre disposition, et nous avions un sponsor. Ce n'est plus le cas, aujourd'hui! Le seul souvenir que je garde, c'est la décoration que j'ai reçue à Kinshasa, à l'époque du président Mobutu. A Brazzaville, j'attends toujours, je ne sais pas si ça se fera à titre posthume. L'autre souvenir, c'est la reconnaissance que les populations ont à mon égard, partout où je passe, et cela me fait plaisir.

*Que dites-vous, pour conclure?

**Mon dernier mot s'adresse, d'abord, au président de la République, qui a nommé un ministre de la culture qui aime le théâtre et la culture, parce que plusieurs personnalités ont occupé ce poste depuis 1977, mais aucun n'a reçu les comédiens. Outre cela, il faut aider les artistes-comédiens qui éprouvent beaucoup de difficultés dans leur travail. Mais aussi, songer à leur trouver une salle pour exercer sans trop de peine.

Propos recueillis par
Alain-Patrick
MASSAMBA

Défaite des Diables-Rouges à Kampala

C'est la sonnette d'alarme!



Diables-Rouges, les vaincus de Kampala.

Les Diables-Rouges ont encaissé, samedi 12 novembre 2016, à Kampala, face à l'Ouganda, leur deuxième défaite (0-1) de rang dans les éliminatoires de la Coupe du monde Fifa 2018. Cette défaite, qui enterre les espoirs du Congo, tire clairement la sonnette d'alarme. Réveillera-t-elle les dormeurs de tous poils qui gravitent autour de l'équipe nationale du Congo?

Des Diables-Rouges, à Kampala, on attendait, secrètement, bien que sans trop y croire, un de ces matchs nuls de bonheur. Simple. Un résultat qui leur aurait permis de souffler avant le dernier match de la phase aller, contre le Ghana, en août 2017. Sachant que la période de répit serait douce. On est loin, aujourd'hui, de ce scénario rêvé. Hélas!

Les informations qui parvenaient du siège de la Fécofoot, notamment l'effectif de l'équipe, n'étaient guère rassurantes. En tout cas, la composition du groupe devant faire le déplacement de Kampala était pour le moins incertaine, à cause des forfaits de dernière heure. On

n'avait pas tort, puisque le résultat est là, sec et accablant: 0-1. Une courte défaite, certes, mais compromettante.

À la suite de leur piètre performance presque collective à Kampala, les Diables-Rouges se font beaucoup critiquer sur les réseaux sociaux et ailleurs. On a beau, maintenant, retourner classement et calendrier du groupe E dans tous les sens, avec zéro point, ils sont confrontés à un échec cinglant.

De leur côté, où sont-ils, ceux qui, piètres analystes jouant avec le feu, hier, ont incité des lobbys à changer de monture au milieu du gué? C'était la pire des options pour notre football. Car la nuit est en train de retomber sur des Diables-Rouges incapables de renaître des cendres encore tièdes de leur campagne de Guinée Equatoriale 2015. Nous y reviendrons, forcément.

Pour autant, la roue du football congolais ne doit pas s'arrêter de tourner. Que peut-il se passer demain? Malheureusement, on n'a pas encore enregistré une réaction des décideurs. En attendant, les

Diables-Rouges, leur staff technique et ceux qui baignent dans leur marigot sont, ni plus ni moins, mis en demeure de se réhabiliter lors de la prochaine journée.

G. M

Ouganda bat Congo (1-0). But: Faruku Miya (18e)

Ouganda: Robert Odongkara; Nicholas Wadada, Isaas Isinde, Murushid Juuko (puis W. Luwanga, 12e), J. Ochaya; K. Aucho, T. Mawejje (puis M. Azira, 59e), M. Oloya (puis Godfrey Walusimbi, 81e), Faruku Miya, Hassan Wasswa; Geoffrey Massa. Entr.: Milutin Sredojevic.

Congo: Wilfrigon Mongondza; Baudry Marvin, Carof Bakoua, Boris Moubio, Béranger Itoua, Arnold Bouka-Moutou (puis Ismaël Ankobo, 82e); Jordan Massengo, Kessel Tsiba-Moukassa (puis Dua Ankira, 46e), Merveil Ndockyt; Fodé Doré (puis Silvére Ganvoula, 45e +3), Delarge Dzon. Entr.: Pierre Lechantre.

Richard Bienvenu Mouambouma, président de la Fécofoot

Pour «une ligue professionnelle au Congo»

Réélu à la tête de la Fédération congolaise de boxe, Richard Bienvenu Mouambouma compte, pour son second mandat, apporter des innovations, notamment la création d'une Ligue professionnelle de boxe.

*Quelle est votre première réaction après votre réélection à la tête de la Fécofoot?

**Celle d'un homme comblé. J'ai été marqué par la confiance qui m'a été renouvelée d'une manière solidaire. Cela me va droit au cœur. J'ai ressenti cela comme une adhésion au travail accompli durant le mandat passé. Héritant d'une fédération travaillant dans un cadre problématique, nous avons fait mieux que nos prédécesseurs. Je le dis en toute modestie. Ma réélection m'interpelle, aussi, sur les enjeux futurs.

*Peut-on dire que c'est un nouveau départ pour votre fédération?

**Nous ne sommes plus au point de départ, mais au point de développement. Nous avons déjà marqué les jalons de la restructuration. Certes, elle n'a pas été exhaustive, mais nous avons déjà amorcé la restructuration dans le fonctionnement de la fédération, la restructuration des ligues à 80%, le travail de formation des entraîneurs et des juges-arbitres qui va se poursuivre, etc. Derrière ça, nous avons créé une élite des boxeurs, qui nous a donné des médailles aux Jeux africains et conduit aux Jeux Olympiques de Rio. Il reste le recensement des clubs et l'identification des



Richard Bienvenu Mouambouma.

boxeurs pour que nous leur attribuons une licence, qui est un outil important pour chaque boxeur reconnu par la fédération. *Comme certaines fédérations, la vôtre a subi beaucoup de turbulences. Comment comptez-vous faire pour les éviter cette fois?

*Nous étions conscients que nous serions confrontés à des problèmes d'hommes, à des questions de comportement. Cela est due au fait que nombreux n'ont pas encore la culture de vie en association. Nous l'avons compris, et nous ferons recours à nos compétences managériales.

*Sous quel signe allez-vous placer votre second mandat?

**Comme l'a déclaré le ministre, dernièrement, nous placerons l'athlète au centre de notre action. Cela passe par le bon

encadrement que nous devons leur assurer par le truchement de bons entraîneurs et de bons juges-arbitres. Ces derniers doivent chaque fois se recycler, car la formation concerne tous les métiers de la boxe. Des combats mal arbitrés et mal jugés ne donnent que des illusions.

*Quels sont vos axes prioritaires pour ce mandat?

**D'une part, nous allons mettre en place un programme de développement des plans de carrière que doivent suivre les boxeurs. D'autre part, l'organisation actuelle des compétitions n'étant pas efficiente, nous avons décidé de la création d'une ligue nationale regroupant l'élite et, surtout, d'une ligue professionnelle pour ceux qui estiment être en mesure de développer un plan de carrière individuel, en plus des championnats départementaux et nationaux. Il y a en vue, aussi, une ligue de boxe féminine.

*Quel est votre premier message aux passionnés du noble art?

**La boxe peut aller loin, à condition qu'on soit solidaire les uns des autres. Mutualisons nos efforts et nos idées. Joignez-vous à nous. Venez partager vos meilleures idées de telle sorte que nous puissions avancer notre sport. Nous avons besoin des contributions matérielles, financières et intellectuelles. Chaque fois que nous allons avoir l'occasion de nous rencontrer, proposez-nous vos contributions.

Propos recueillis par
Guy-Saturnin
MAHOUNGOU

Vie des clubs

Amadi Baba: «Mission accomplie, je m'en vais...»

Le président général d'Etoile du Congo, Amadi Baba, a annoncé, officiellement, aux supporters, dimanche 13 novembre 2016, son départ de la tête du club, son mandat expirant en janvier 2017. Puis, il leur a demandé de trouver son successeur, au cours de l'assemblée générale qui se tiendra, probablement, le week-end prochain.



Pour Amadi Baba, l'heure du départ a sonné.

Quelques supporters, enthousiastes, ont envahi le stade de handball dénommé Louis Issambo, situé au deuxième étage du siège flamboyant neuf du club, bien que pas encore inauguré, sis 15 Ter avenue de la Pointe-Hollandaise, à Mpila. Ils avaient, naturellement, l'oreille suspendue aux lèvres d'Amadi Baba. Celui-ci, prenait le raccourci. Maintenant que l'Etoile du Congo, notamment la section football, s'est maintenue, pour la troisième fois, parmi les représentants congolais en compétition africaine interclubs, il pouvait se retirer: «Mission accomplie. Je n'ai pas voulu attendre le coup d'envoi de la compétition africaine qui coïncidera avec la fin de mon

cisé, et recommandé que les supporters fassent de même. Il leur a demandé, aussi, de resserrer leurs rangs et de faire davantage des sacrifices hors desquels point de salut, selon lui. Aujourd'hui l'Etoile du Congo s'est dotée d'un siège, qui intègre un terrain de handball, des bureaux, des vestiaires, des salles de réunion, etc. Une grande première! Le passé éclairant l'avenir, les supporters d'Etoile du Congo seront-ils assez lucides, pour capitaliser l'héritage laissé par Amadi Baba?

G.M.

Basket-ball zone 4

Eliminatoires des clubs champions à Brazzaville

Le gymnase Maxime Matsima sera le théâtre, à partir du mardi 15 novembre 2016, des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball, zone Afrique centrale. Avec la participation annoncée des équipes représentatives de, probablement, huit pays de la zone. Mais, d'ores et déjà, les clubs gabonais sont forfaités, sur décision de la ministre des sports, Nicole Assélé.

Livre

«L'économie aux canons de l'infini inclusive»

Présentation Mercredi 16 Novembre 2016 à 14H30, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, par l'auteur, Daniel NGASSIKI

Pour en savoir plus:

Daniel NGASSIKI
«L'économie aux canons de l'infini inclusive»

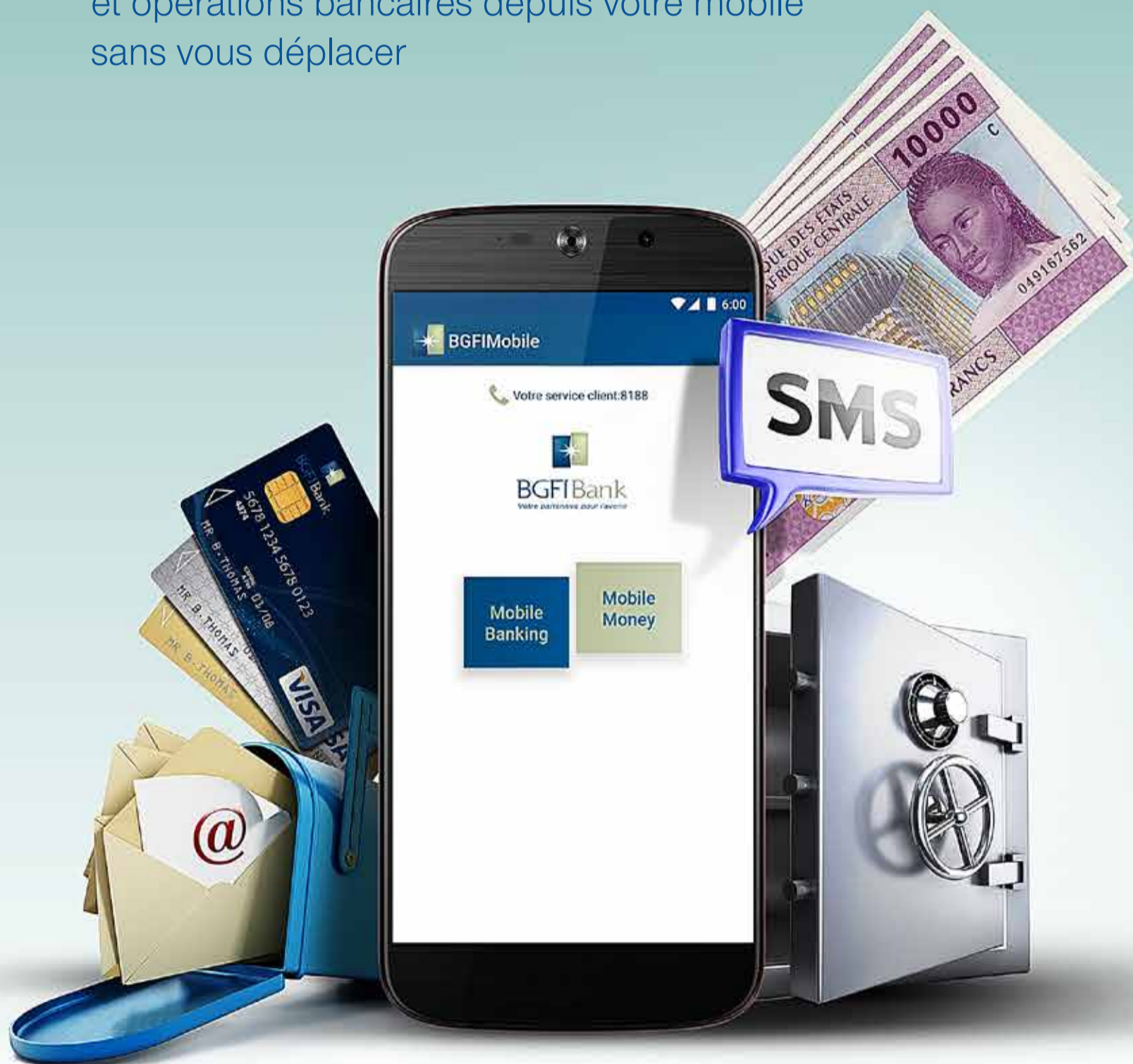
(Editions Karthala, Paris). Sortie: octobre 2016. Prix public: 21 € (13.800 F CFA). En vente dans les meilleures librairies, papeteries et hypermarchés.



BGFIMobile

La banque dans votre Mobile

Souscrivez à BGFIMobile et gérez vos achats et opérations bancaires depuis votre mobile sans vous déplacer



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Téléchargez sur
Windows Phone Store



Ecoute - Qualité - Client
Tél.: 81 88
Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir



B.P : 06 Cité du Djoué
Brazzaville, CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°AFRO/027/2016

L'OMS dispose pour son Bureau Régional pour l'Afrique, d'un vaste domaine foncier d'environ 36 ha communément appelé « Cité du Djoué » à Brazzaville, République du Congo.

La cité du Djoué est bâtie sur un sol rocailleux, qui est un plateau fortement végétalisé en essences variées. Les superficies non bâties constituent les espaces verts et jardins donnant un vaste panorama luxurieux, engazonnés s'entrelaçant avec d'autres essences végétales naturelles.

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé désire, à travers le présent avis d'appel d'offres, sélectionner une entreprise chargée de l'entretien des espaces verts et jardins à la cité du Djoué.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au 23 novembre 2016, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner. Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

• Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:

- une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
- une copie la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la patente de l'année en cours ;

- une copie de l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- Une copie de l'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle ;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- les références des travaux similaires déjà réalisées ;
- la méthodologie à utiliser
- le matériel et les produits d'entretien disponibles

• Le volet financier devra comporter :

- les prix hors taxes des prestations mensuelles.
- La justification d'une assise financière suffisante pour être en mesure de faire face à toutes ses obligations vis-à-vis des tiers, de ses employés pendant au moins trois (3) mois sans devoir recourir à une avance de la part de l'OMS (la production d'un document officiel est obligatoire).

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – Entretien de espaces verts et jardins à l'OMS/AFRO», et sera déposée au plus tard Mercredi 25 novembre 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

**Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
B.P: 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo**

Une visite collective des lieux sera organisée vendredi 18 novembre 2016 à 10 Heures suivant le programme ci-dessous :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : afroafrobids@who.int

**Le Bureau Régional
de l'Afrique de l'OMS.**



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Central African Backbone
Communication Infrastructure and Technology
CAB – CIT – Congo / Projet N°49740 – CG
Unité de Coordination du Projet



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°005 /MPT/2016/UCP/CAB

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT SOCIAL DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RÉSEAU EN FIBRE OPTIQUE ENTRE POINTE-NOIRE ET MBINDA, LE LONG DU CHEMIN DE FER CONGO OcéAN (CFCO)

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : << Audit social des travaux de construction du réseau en fibre optique entre Pointe-Noire et Mbinda le long du chemin de fer >>.

I. Objectif de la mission

L'objectif principal de l'audit social est de s'assurer que les activités de compensation, de réinstallation et assistance à la réhabilitation du tronçon Pointe-Noire à Mbinda (le long du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO), ont été mises en œuvre et sont en conformité avec les lois de la République du Congo et les politiques de sauvegarde de la Banque.

Plus spécifique Les objectifs d'évaluer dans les détails :

- Le cadre légal et réglementaire de la réinstallation ;

- Le financement de la réinstallation ;
- Les consultations des parties prenantes affectées
- Les critères d'éligibilité ;
- La méthodologie d'évaluation des compensations liée aux différents biens perdus et la pertinence
- Les types de compensations ;
- Les approches d'accompagnement des personnes affectées (évaluations des pertes, gestion et
- L'utilisation des compensations)
- L'état de mise en œuvre du PAR, problèmes et différentes voies de résolution dans le contexte, etc.

II. Profil du consultant :

Pour l'exécution correcte de la mission, les compétences minimales suivantes sont requises du Consultant individuel :

- Avoir un niveau BAC + 5 dans une science sociale ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la préparation de documents d'audits sociaux ;
- Posséder une bonne maîtrise des exigences opérationnelles et procédurales de la Banque Mondiale en matière

d'études environnementales et sociales ;

- Disposer d'une connaissance des normes et réglementations sociales au Congo ;
- Avoir une connaissance des risques sociaux liés aux travaux de génie civil et d'établissements devant accueillir régulièrement de personnes adolescentes et jeunes.

III. Durée de la mission :

La durée de la mission est prévue pour un (1) mois à compter de la date signature du Contrat.

IV. Dépôt des candidatures

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 décembre 2016 à 12H00.

V. Contact

**Monsieur le Coordonnateur du Projet
CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade
des Etats Unis
BP. 1420 - Tel. (242) 06 835 00 41
E-Mail: contact@cabcongo.org
Site Web : www.cabcongo.org
Centre-ville/Brazzaville-CONGO**

Fait à Brazzaville, le 14 novembre 2016

Le Coordonnateur,

Yvon-Didier MIEHAKANDA

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix

MILCS
 Les Câblages du Sénégal
Fil TH 1,5
 7.000 FCFA

MILCS
 Les Câblages du Sénégal
Fil TH 2,5
 10.900 FCFA

Schneider Electric
Domaé
 2.900 FCFA

legrand
Prise Kaptika
 400 FCFA

legrand
Multiprise 2P+T
 6.900 FCFA

legrand
Hublot Rond
 4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com